

1412

RTP 1064p

à Monsieur Tottier  
Hommage amical  
Ed. Chavannes

Par a Remig de

# FABLES

ET

# CONTES DE L'INDE

EXTRAITS DU TRIPITAKA CHINOIS

PAR

ÉDOUARD CHAVANNES

MEMBRE DE L'INSTITUT  
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

---

(Extrait du tome I des Actes du XIV<sup>e</sup> Congrès  
International des Orientalistes)

---

PARIS  
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI<sup>e</sup>

1905

Bibliothèque Maison de l'Orient



129913

FABLES

ET

CONTES DE L'INDE

EXTRAITS DU TRIPITAKA CHINOIS

PAR

ÉDOUARD CHAVANNES

MEMBRE DE L'INSTITUT  
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

---

(Extrait du tome I des *Actes du XIV<sup>e</sup> Congrès  
International des Orientalistes*)

---

PARIS  
ERNEST LEROUX. ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VI<sup>e</sup>

—  
1905

# FABLES ET CONTES DE L'INDE

EXTRAITS DU TRIPITAKA CHINOIS

PAR

ÉDOUARD CHAVANNES

Membre de l'Institut  
Professeur au Collège de France

---

## AVANT-PROPOS

---

En 1859 paraissaient simultanément, à Leipzig, l'ouvrage, devenu classique, de Benfey sur le Pañcatantra<sup>1</sup>, et, à Paris, la traduction française de cent vingt-six contes et apologues hindous dont Stanislas Julien avait trouvé la version chinoise<sup>2</sup>. Dans les additions placées à la fin de son second volume, Benfey put faire usage de la publication de Julien et en signala l'importance. Nous serions plutôt disposés aujourd'hui à en remarquer les imperfections, tout en reconnaissant le mérite qu'eut l'illustre sinologue d'être le premier à frayer une voie où nul n'avait passé avant lui. Stanislas Julien n'avait à sa disposition que deux encyclopédies. L'une, le *Fa yuan tchou lin* (Bunyiiu Nanjio, *Catalogue*, n° 1482) éditée en 668, l'autre, le *Yu lin*, qui date du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle; ces deux compilations citent souvent, il est vrai, les titres des livres plus anciens dans lesquels elles ont puisé; mais, outre que ces indications ne sont pas toujours données et man-

1. Th. Benfey, *Pantschatantra*; 2 vol. in-8, Leipzig, 1859.

2. Stanislas Julien, *Les Avadânas*; 3 vol. in-12, Paris, 1859.

quent d'ailleurs de précision, Julien, quand il les a recueillies, ne s'est point mis en peine de noter l'époque à laquelle ces diverses sources doivent être rapportées; si donc on ne se fiait qu'à son travail, on ne pourrait remonter au delà du VII<sup>e</sup> siècle, tandis qu'en réalité les apologues qu'il cite sont tirés de traductions chinoises qui furent faites au III<sup>e</sup>, au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècles de notre ère. En second lieu, les cent vingt-six textes fort courts rassemblés par Julien ne sont qu'une infime portion de la masse énorme de fables et de contes que renferme le Tripitaka chinois et il serait aisé de centupler ce nombre. Enfin le progrès des études de folklore d'une part, et, d'autre part, le développement de nos connaissances sur la littérature et l'archéologie de l'Inde nous permettent maintenant de mieux apprécier les renseignements de toutes sortes que peut nous fournir le prodigieux trésor de récits traditionnels dont le Bouddhisme s'est fait le dépositaire. A tous ces points de vue il paraît indispensable de reprendre l'œuvre de Stanislas Julien sur des bases plus larges et plus fermes.

On a commencé, dans ces dernières années, à tenter cette entreprise. En 1896, Sylvain Lévi découvrait dans des contes, qui sont d'origine indienne mais qui ne nous ont été conservés que par des traductions chinoises, des informations précieuses sur le plus célèbre des rois dits indo-scythes, Kaniska<sup>1</sup>; en 1903, ce même savant discernait dans une version chinoise du Daçaratha jātaka les éléments de la légende épique qui fait le fond du Rāmāyaṇa<sup>2</sup>. En 1904, Édouard Huber publiait dans le Bulletin de l'École française d'Extrême Orient<sup>3</sup> un article où il abordait avec une science très informée l'examen de divers contes qui

1. Sylvain Lévi, *Notes sur les Indo-Scythes* (Journal asiatique, nov-déc. 1896, p. 444-485).

2. Sylvain Lévi, *La légende de Rāma dans un Avadāna chinois* (Album Kern, Leide, 1903).

3. Édouard Huber, *Études de littérature bouddhique* (BEFEO., t. IV, juil.-sept. 1904, p. 698-726).

projetent une lumière inattendue sur les origines du Divyavadāna; il tirait d'un ouvrage traduit en chinois au III<sup>e</sup> siècle l'histoire du trésor du roi Rhampsinite telle à peu près qu'Hérodote l'avait autrefois entendu raconter en Égypte; il signalait une rédaction plus complète de la légende de Rāma. En 1904 également, F. W. K. Müller a publié<sup>1</sup>, d'après le *Po yu king* (492 ap. J.-C.), une anecdote qui se retrouve, au XI<sup>e</sup> siècle de notre ère, dans la littérature jāina et qui a fourni la matière d'une poésie de Goëthe.

Je m'occupe moi-même, depuis quelques années, de traduire des fables et des contes extraits du Tripitaka chinois; j'ai fait une communication à la Société Asiatique sur les premiers résultats de ces recherches dans la séance du 9 janvier 1903<sup>2</sup>; je me propose maintenant de présenter ici, à titre de spécimen, une trentaine de textes qui figureront prochainement dans une publication plus considérable; les récits dont j'ai fait choix sont ceux qui peuvent donner lieu à des rapprochements avec le folklore d'autres régions et d'autres époques; d'origine et de date certaines, ils nous permettent d'affirmer que tel conte existait en Inde antérieurement à tel siècle; ils nous fournissent ainsi dans le temps et dans l'espace, des points de repère inébranlables qui aideront à constituer la science historique de la migration des fables<sup>3</sup>.

1. F. W. K. Müller, *Die Kuchenwette* (T'oung pao, 1904, p. 597-600).

2. *Journal Asiatique*, janv.-fév. 1903, p. 152.

3. Les fables et les contes que nous allons traduire ont déjà, pour la plupart, été l'objet de recherches fort nombreuses; je me bornerai dans mes notes, à indiquer brièvement les rapprochements les plus importants, et à renvoyer pour plus de détails aux remarquables travaux bibliographiques de M. René Basset [*Notes du Loqmān berbère* (1890), des *Fourberies de Si Djeh'a* (1892), des *Contes berbères* (1887) et *Nouveaux contes berbères* (1897)] et de M. Victor Chauvin [*Bibliographie arabe*].

---

## I'

Autrefois il y avait un homme entre deux âges<sup>1</sup> qui possédait deux épouses. Étant allé chez la plus jeune, celle-ci lui dit : « Je suis jeune et vous êtes vieux ; je n'ai pas de plaisir à demeurer (avec vous) : il vous faut aller habiter chez votre épouse âgée. » (Pour pouvoir rester), son mari s'arracha ses cheveux blancs. Étant allé (ensuite) chez son épouse âgée, celle-ci lui dit : « Je suis vieille et ma tête est blanche ; il vous faut enlever les cheveux noirs que vous avez sur la tête. » Il enleva donc ses

1. Ce texte se trouve dans le chap. XLIV du *King lu yi siang* (Tripiṭaka de Tôkyô, XXXVI, fasc. 4, p. 62 r°). Le *King lu yi siang* (Bunyu Nanjio, *Catalogue*, n° 1473) fut publié en l'année 516 ; mais il n'est qu'une compilation d'ouvrages antérieurs dont il indique fort heureusement les titres ; c'est ainsi que nous apprenons que le présent texte est tiré d'un

livre aujourd'hui perdu, le *Pi yu king* en dix chapitres 十卷警語經, qui fut publié, sous le règne de l'empereur *Tch'eng* (326-342 ap. J.-C.) de la dynastie des *Tsin* orientaux, par le Sogdien *Fa-souei* 康法邃 (voyez le catalogue du *Li tai san pao ki*, Trip. de Tôkyô, XXXV, fasc. 6, p. 47 v°).

Cf. Ésope, fab. 56 et 56 b de l'édition Halm (Teubner, 1852) ; Phèdre, II, 2 ; Anwâri et Houmayoûn nâmèh ; La Fontaine : *L'homme entre deux âges et ses deux maîtresses* (liv. I, fab. 17) ; — Bibliographie de Régnier (*La Fontaine*, t. I, p. 109-111) ; la *Revue des Trad. pop.* IV, 327-328 ; Chauvin (*Bibliographie*, t. II, p. 128). — Benfey (*Pantschatantra*, vol. II, p. 552) rapproche de cette fable un des Avadânas traduits par Julien (*les Avadânas*, t. II p. 138-139) ; mais, l'analogie est fort lointaine, tandis que le texte que nous donnons ici est étroitement apparenté à la fable ésopique.

2. L'édition de Corée, que suit l'édition de Tôkyô, présente la leçon 於兩業, qui me paraît être un équivalent, d'ailleurs assez obscur, de l'expression « entre deux âges ». Les trois textes des *Song*, des *Yuan* et des *Ming* nous offrent la leçon 作兩業 « faisant deux métiers », ce qui n'a aucun rapport avec le sujet de la fable.

cheveux noirs pour être blanc. Comme il répétait incessamment ce manège, sa tête devint entièrement chauve ; ses deux épouses le trouvèrent alors affreux et toutes deux le quittèrent.

(Cet homme), dans les temps passés, avait été un chien qui vivait entre deux temples dont l'un était à l'est de la rivière et l'autre à l'ouest. Quand le chien entendait le son de la ghaṇṭā, il allait aussitôt (dans le temple où on l'avait frappée) pour y obtenir de la nourriture. Or, un jour, les deux temples firent résonner simultanément la plaque sonore ; le chien se jeta à la nage dans la rivière pour la traverser ; mais, quand il voulait aller à l'ouest, il craignait que la nourriture du temple de l'est ne fût meilleure ; quand il allait vers l'est, il craignait derechef que la nourriture du temple de l'ouest ne fût meilleure ; en hésitant ainsi, il finit par périr noyé dans la rivière.

## II<sup>a</sup>

Autrefois, au bord d'un étang *A-lien-jo* 阿練若 (āraṇya)<sup>a</sup>, il y avait deux oies sauvages qui avaient contracté

1. Extrait du *Mi cha sai pou ho hi wou fen lu* (Trip. de Tôkyô, XVI, fasc. 2, p. 48 r°), traduit en 423-424 ap. J.-C. (Bunyu Nanjio, *Catalogue*, n° 1122). — Ce texte a été déjà signalé par Julien (*Les Avadânas*, t. I, p. 71-73). Nous le reproduisons cependant ici pour qu'on puisse le comparer plus aisément à la variante que nous donnons ci-dessous (n° III) ; on remarquera d'ailleurs que Julien s'est borné à indiquer comme source de cette fable le *Fayuan tchou lin*, tandis que, en la retrouvant dans le *Wou fen lu*, nous la reportons à près de deux siècles et demi avant l'année 668, date où fut publié le *Fa yuan tchou lin*.

Cf. Kacchapa jâtaka (Rhys Davids, *Buddhist birth stories* p. viii-xi. V. Henry : *Les Littératures de l'Inde*, Paris, 1904, p. 104-106) ; Pañçatantra (Benfey, t. II, p. 90) ; Kalilah (Bickell, p. 24, Attaï et Riabnine, p. 90) ; La Fontaine, *La tortue et les deux canards* (liv. X, fab. 3) ; Bibliographie par Lancereau (Hitopadésa, édition de 1882, p. 348-341), Régnier (*La Fontaine*, t. III, p. 12), Chauvin (*Bibliographie*, vol. II, p. 90).

2. C.-à-d., un étang dans la forêt.

une étroite amitié avec une tortue. Quelques temps après, l'eau de l'étang se dessécha. Les deux oies sauvages firent entre elles cette délibération : « Maintenant l'eau de cet étang est desséchée; notre amie va sans doute endurer de grandes souffrances ». Leur délibération étant finie, elles dirent à la tortue : « L'eau de cet étang est desséchée et vous n'avez aucun moyen de salut; il vous faut prendre dans votre bouche un bâton dont chacune de nous tiendra une extrémité dans son bec et nous irons vous déposer dans un endroit où il y a beaucoup d'eau. Tant que vous tiendrez dans votre bouche le bâton, ayez soin de ne point parler ». Aussitôt donc elles l'emportèrent avec leur bec; comme elles passaient au-dessus d'un village, tous les petits garçons s'écrièrent en les voyant : « Des oies sauvages emportent une tortue avec leur bec! des oies sauvages emportent une tortue avec leur bec! » La tortue irritée leur dit : « En quoi cela vous regarde-t-il? » Mais aussitôt elle lâcha le bâton, tomba à terre et mourut. Alors l'Honoré du Monde prononça à cette occasion les gâthâs suivantes :

« Les hommes qui viennent à la vie — ont dans la bouche une hache; — ce par quoi ils tranchent leur propre corps, — c'est par leurs mauvaises paroles; — ce qu'il faut condamner, au contraire ils le louent; — ce qu'il faut louer, au contraire ils le condamnent; — ils en reçoivent une peine appropriée, — et n'ont plus jamais aucune joie. — Si on dispute pour des questions d'argent ou d'intérêt, — le mal n'est pas encore bien grand; — mais le mauvais cœur qui se tourne contre le Buddha, — celui-là commet une grande faute. — D'*a-feou* (arbuda), il y a des centaines et des milliers<sup>1</sup>; — les *ni-lo* (niraya) sont au nombre de

1. 阿浮有百千. Le terme *A-feou* 阿浮 est évidemment

identique au terme *Ngan-feou t'o* 類浮陀 (arbuda) qui désigne le premier des huit grands enfers froids (cf. le dictionnaire *San ts'ang fa chou*, à l'expression « huit enfers froids » et la note de Landresse dans

trente-six<sup>1</sup>; — ceux qui tournent de mauvaises pensées contre un homme saint — doivent tomber dans ces enfers. »

### III<sup>2</sup>

Autrefois il y avait une tortue qui se trouva en un temps de sécheresse ; les lacs et les marais furent mis à sec et elle ne pouvait d'elle-même se rendre dans un endroit où elle aurait à manger. Or une grande grue vint se poser à côté d'elle. La tortue implora sa pitié et la supplia de la sauver. La grue la saisit dans son bec ; en volant, elle passa au-dessus d'une ville ; la tortue ne garda pas le silence et lui demanda : « Qu'est ceci ? Qu'est cela ? » et ainsi de suite sans s'arrêter. La grue alors voulut lui répondre ; mais son bec s'ouvrit et la tortue tomba alors sur la terre. Des gens la prirent, la tuèrent, la dépecèrent et la mangèrent. Aux hommes stupides et sans réflexion qui ne veillent pas sur leur bouche et sur leur langue s'applique cet apologue.

le *Foe koue ki* de Rémusat, p. 299). — Les centaines et les milliers qui sont mis ici en connexion avec le terme *a-feou* désignent peut-être les années qu'il faut passer en enfer ; en effet, comme l'a montré Feer (*Journ. As.*, sept. oct. 1892, p. 220), les huit enfers froids n'avaient pas à l'origine d'existence propre ; leurs noms désignent simplement des nombres d'années à passer en enfer.

1. 尼羅三十六. *Ni-lo* (niraya) est un terme générique désignant les enfers ; mais le nombre de trente-six dont il est question ici ne correspond pas aux listes d'enfers qui nous sont connues par les dictionnaires numériques. Le *San ts'ang fa chou* compte 8 enfers chauds et 8 enfers froids, soit en tout 16 grands enfers. En outre chacun de ces enfers comprend lui même 16 étages ou enfers secondaires qui sont successivement parcourus par les damnés ; en tout il y a donc 16 fois 16 enfers secondaires, soit 236.

2. Variante du précédent. — Extrait du *Kieou tsa pi yu king* (Trip. de Tôkyô, XIX, fasc. 7, p. 23 v°), traduit en 251 ap. J.-C. par *Seng-houei*, dont la famille était originaire de la Sogdiane (Bunyu Nanjio, Catalogue, n° 1359 et appendice II, n° 21). — La fable ésopique de la Tortue et de l'Aigle offre quelque analogie avec cette variante, mais la morale y est tout autre.

IV<sup>1</sup>

Dans les temps passés, il y eut un teinturier chauve qui, avec son fils, emporta des vêtements et se rendit au bord de l'eau. Quand il eut lavé les vêtements, il les pressa, les tordit, les sécha au soleil, les roula, les plia et les mit dans un sac qu'il prit pour s'en retourner par la même route. Il faisait alors très chaud et ses yeux s'obscurcissaient; sur la route il vit un arbre; il prit alors son sac de vêtements comme oreiller pour sa tête et s'endormit au pied (de l'arbre). Or un moustique vint boire le sang de sa tête; le fils, l'ayant aperçu, le regarda avec colère et conçut cette pensée: « Mon père, accablé de fatigue, est couché endormi. Ce moustique, méchant esclave, pourquoi vient-il boire le sang de mon père? » Aussitôt, prenant un grand bâton, il voulut en frapper le moustique. Le moustique partit en volant; le bâton atteignit la tête du père qui mourut sur le champ.

Alors le dieu de cet arbre prononça une gâthâ en ces termes: « Mieux vaut être l'ennemi d'un sage, — que d'être l'ami d'un homme inintelligent; — quand le sot voulut rendre service à son père en faisant du mal au moustique, — le moustique partit et, quant à lui, il cassa la tête de son père ».

1. Extrait du *Che song lu* (Trip. de Tôkyô, XVI, fasc. 7, p. 16 v°), traduit en 404 ap. J.-C. par Puṇyatara et Kumârajiva (Buniyu Nanjio, *Catalogue*, n° 1115).

Pañçatantra (Benfey, t. II, p. 154-155); Anwâri; La Fontaine, *L'ours et l'amateur des jardins* (liv. VIII, fab. 10). — Bibliographie par Régner (*La Fontaine*, t. II, p. 256-263), René Basset (*Si Djeh'a*, p. 57-58), Chauvin (t. II, p. 118). — Schiefner a traduit du Kandjour Tibétain un récit qui réunit ce texte à la première partie de celui que nous donnons ci-après (n° V) (cf. Benfey, *Pantschatantra*, vol. II, p. 539).

## V'

Dans le royaume de *Chō-wei* (Çrāvastī)<sup>1</sup> il y avait un homme âgé qui avait perdu de bonne heure sa femme et qui demeurait seul avec son fils ; il était pauvre et ne possédait aucun bien ; s'étant aperçu de l'impermanence des choses de ce monde, il entra en religion à la suite du Buddha ; son fils, qui était encore jeune, devint de son côté çramaṇera. Un jour que lui et son père étaient allés ensemble mendier leur nourriture, ils durent revenir à l'approche de la nuit ; le père marchait lentement, et, comme le fils redoutait les bêtes venimeuses, il soutenait en hâte son père et le poussait pour le faire avancer sur la route ; comme il ne le tenait pas d'une manière ferme, en le poussant il fit tomber à terre son père qui mourut instantanément. Le fils arriva seul à l'endroit où se tenait le Buddha ; alors tous les bhikṣus adressèrent des reproches au çramaṇera et informèrent le Buddha de ce qui s'était passé. Le Buddha dit : « Quoique ce maître soit mort, ce n'est pas par mauvaise intention (qu'on l'a tué) ». Il demanda au çramaṇera : « Avez-vous tué votre maître ? » L'autre répondit : « Je l'ai en effet poussé, mais ce n'était pas avec une mauvaise intention ». Le Buddha reprit : « Je sais que votre cœur n'a pas eu de mauvaise intention. Dans les générations anciennes, il en a été de même, et sans mauvaise intention l'un de vous a tué l'autre. Autrefois un père et son fils demeuraient ensemble dans le même endroit ; un jour le père qui était devenu gravement malade, s'était endormi ; une multitude de petites mouches

1. Variante du précédent. — Extrait du *Hien yu king* (Trip. de Tôkyô, XIV, fasc. 9, p. 58 r° et v°), traduit en 445 ap. J.-C. (Bunyu Nanjio, *Catalogue*, n° 1322). Nous avons fait notre propre traduction d'après le texte légèrement abrégé qui se trouve dans le *King lu yi siang* (Trip. de Tôkyô, XXXVI, fasc. 3, p. 56 r°).

2. Je n'indique pas les caractères chinois lorsque l'identification ne laisse place à aucun doute.

venaient souvent le tourmenter; le père ordonna à son fils d'empêcher ces mouches (de venir), espérant ainsi pouvoir dormir en paix; le fils déploya donc toute son activité pour arrêter les mouches, mais elles venaient incessamment; il s'en irrita et prit en main un grand bâton avec lequel il épiait les mouches pour les tuer; une foule de petites mouches étant venues à l'envi se rassembler sur le front de son père, il les frappa de son bâton et son père aussitôt mourut. Celui qui alors était le père, c'est ce çramaṇera; celui qui en ce temps était le fils, c'est le bhikṣu qui est mort. » — Comme ce n'était pas par mauvais sentiment ni dans une mauvaise intention, ni exprès que le çramaṇera avait tué (son père), il put, en se livrant avec ardeur et sans relâche à la pratique (de la vertu), obtenir la sagesse d'arha.

## VI'

Autrefois le Bodhisattva était un roi des petits oiseaux; son cœur affectueux secourait tous les êtres et était plus dévoué encore qu'une mère aimante; quand il avait pitié des difficultés et des souffrances d'autrui, ses sentiments étaient semblables à ceux de l'homme qui se sépare pour toujours de ses parents; quand il voyait la foule des êtres accepter les ordres de la sagesse, il s'en réjouissait comme d'une satisfaction personnelle; en chérissant les êtres et en leur faisant du bien, il était aussi (empressé) que s'il eût protégé une blessure sur son propre corps. — Un tigre dévorait un animal lorsqu'un os résista à ses dents;

1. Extrait du *Lieou tou tsi king* (Trip. de Tôkyô, VI, fasc. 5, p. 72 v°), traduit entre 240 et 280 ap. J.-C. par *Seng-houei* (Bunyu Nanjio, *Catalogue*, n° 143; nous avons déjà cité, p. 90, n° 2, *Seng-houei* comme l'auteur de la traduction du *Kieou tsa pi yu king*).

Cf. *Jâtakan*° 308; Ésope, fab. 276 et 276 b; Phèdre, I, 8; La Fontaine, *Le loup et la cigogne* (liv. III, fab. 9); — Bibliographie par Régnier (*La Fontaine*, t. I, p. 228-230); Chauvin (*Bibliographie*, t. III, p. 69).

il en ressentit de grandes souffrances et fut près de mourir. Le petit oiseau, voyant ce qui était arrivé, en conçut de l'affliction et dit : « Tous les Buddhas ont considéré que le fait de se nourrir (d'être doués de vie) était un mal; ils ont eu bien raison ». Il entra dans la gueule (du tigre) et y piqua l'os avec son bec; chaque jour il répéta ce manège; la bouche du petit oiseau devint ulcérée et son corps maigrit. (Enfin) l'os sortit et le tigre fut soulagé. Le petit oiseau s'envola sur un arbre et prononça des paroles des livres saints bouddhiques en disant : « Tuer est une action perverse; il n'y a pas de mal qui soit plus grand; si l'autre (animal) vous avait tué vous-même, auriez-vous été content? Aimer les autres comme soi-même, telle est la mesure qu'il faut appliquer aux autres. Alors vous aurez une bonté (aussi grande que) celle du ciel printanier; quand celui qui est bon répand universellement son affection, le bonheur le récompense comme l'écho répond au son; quand le méchant nuit à la foule des êtres, le malheur s'ensuit comme l'ombre accompagne (le corps). Méditez mes paroles. » Le tigre, entendant que le petit oiseau lui donnait des avertissements, lui dit brusquement avec irritation : « Vous venez de vous échapper de ma gueule et vous osez faire de longs discours! » Le petit oiseau, voyant qu'il ne pouvait être converti, eut compassion de lui avec chagrin; il partit alors en s'envolant promptement.

## VII<sup>1</sup>

Alors l'Honoré du Monde dit à *Mou-lien* (Maudgalyâyana) : ce Bodhisattva *Yong-tche* 勇智, au temps du Buddha *Kouang-ming* 光明 était un roi lion; moi,

1. Variante du précédent. — Extrait du *P'ou sa ying lo king* (Trip. de Tôkyô, V, fasc. 4, p. 76 v°), traduit en 376 ap. J.-C. (Bunyii Nanjio, *Catalogue*, n° 445 et Appendice II, n° 58).

j'étais un brahmaçârin qui tenait une conduite pure. Un jour, ce roi lion, au point du jour, se dressa immobile sans qu'aucune des six parties (de son être) bougeât; puis, d'un brusque élan de tout son corps, il poussa un grand rugissement semblable au tonnerre; les animaux qui marchent se tapirent; les oiseaux qui volent tombèrent à terre. Ensuite il se rendit dans l'immensité déserte parmi les montagnes et les marais; il allait en quête par la région, cherchant les bêtes de toutes sortes; il rencontra un roi éléphant, le tua et le dévora; un os de la hanche s'arrêta dans son gosier et il se trouva entre la vie et la mort. Or un petit oiseau des arbres<sup>1</sup> était devant le lion, occupé à rechercher de menus vers mous dont il se nourrissait. Le lion, la gueule grande ouverte, lui dit : « Si vous pouvez me retirer cet os, quand par la suite je trouverai à manger, je saurai vous récompenser de votre bienfait ». Ayant entendu ces paroles, le petit oiseau des arbres entra dans sa gueule, tira sur l'os de toutes ses forces et réussit à l'enlever. Quelques jours plus tard, ce roi lion, en cherchant sa nourriture, fit un grand carnage d'animaux; le petit oiseau des arbres qui était auprès de lui, lui demanda quelque don benévole. Le lion ne lui répondit pas. Le Buddha dit à Maudgalyâyana : le roi lion répondit alors au petit oiseau des arbres par ces gâthâs :

« Je suis un roi lion ; — le meurtre est mon occupation héréditaire ; — je dévore de la chair et j'en bois le sang ; — ce sont là mes festins habituels ; — n'avez-vous donc pas réfléchi — qu'en vous laissant échapper au péril de mes griffes et de mes dents — et en vous permettant au contraire de sortir de ma gueule, — je vous ai fait là un bienfait qu'on ne saurait oublier ? »

1. 木雀. Dans le Jâtaka, dit M. Barth (*Journal des savants*, 1903, p. 664, n° 2) « les deux acteurs sont un lion et un oiseau que le texte pâli qualifie de *rukkhakoṭṭha* « qui se ménage un grenier de provisions au creux des arbres », ou, d'après une autre leçon, *rukkhakotaka* « charpentier ». Les deux leçons conviennent également pour le pic. »

Le petit oiseau des arbres répondit à son tour au lion par ces gâthâs :

« Bien que je ne sois qu'un petit oiseau — et qu'en vérité il ne faille pas faire grand cas de ma mort, — cependant, ô roi, vous ne songez pas au service que je vous ai rendu — et vous violez vous-même l'engagement solennel que vous aviez prononcé. — Si vous pouvez être quelque peu généreux envers moi, — et si je suis de votre part l'objet de quelque bienveillance, — jusqu'à la fin de mes jours je ne regretterai jamais (de vous avoir aidé) — et je ne me permettrai pas de vous critiquer. »

En définitive cependant le roi lion ne reconnut pas le service qui lui avait été rendu; il laissa là le petit oiseau et s'en alla. Le petit oiseau des arbres songea : « Je lui ai rendu un service d'une extrême importance et voici qu'au contraire il me traite avec mépris; je veux maintenant suivre par derrière et épier avec soin le lion; si je ne parviens pas à me venger, je ne veux plus vivre dans ce monde ». Ainsi de lieu en lieu et de place en place il ne s'écartait plus de lui. Une fois encore le roi lion fit un grand carnage d'animaux et se mit à dévorer goulument; quand il fut rassasié, il s'endormit, car il (croyait) n'avoir rien à craindre. Alors le petit oiseau des arbres accourut en volant auprès du lion, se percha sur son front et, de toute sa force, lui creva un œil à coups de bec. Le lion se dressa terrifié en regardant à gauche et à droite, mais il ne vit aucun animal, sinon le petit oiseau des arbres qui était seul sur un arbre. Le roi lion lui demanda : « Pour quelle raison maintenant m'avez-vous crevé un œil? » Le petit oiseau des arbres répondit alors par ces gâthâs au roi lion :

« Le service important que je vous avais rendu, vous n'avez pas su le reconnaître, — mais au contraire vous avez conçu des sentiments de haine; — maintenant en vous laissant un œil, — je vous ai fait un bienfait qu'on ne saurait oublier. — Quoique vous soyez un roi parmi les animaux, — dans vos actions vous ne deviez pas vous

parjurer. — Qu'à partir de maintenant chacun de nous reste tranquille — et qu'aucun de nous n'ait de cause de ressentiment contre l'autre ».

### VIII<sup>1</sup>

Autrefois, au détour d'une rivière se trouvaient deux loutres; elles prirent dans la rivière une grande carpe, mais, comme elles ne pouvaient se la partager, ces deux loutres, se tenant l'une devant l'autre, la gardaient. Or un chacal vint là dans l'intention de boire de l'eau; il les vit et leur dit : « Mes neveux, que faites-vous là ? » Les loutres lui répondirent : « Oncle, dans ce détour de la rivière, nous avons pris cette carpe, mais nous ne pouvons pas la partager; pouvez-vous la partager ? » Le chacal dit qu'il le pouvait [ici, il doit prononcer une gâthâ]. Le chacal fit trois parts, puis il demanda aux loutres : « Laquelle de vous aime entrer dans l'eau peu profonde ? » Elles répondirent : « C'est cette loutre-ci ». « Laquelle (dit-il encore) peut entrer dans l'eau profonde ? » Elles répondirent : « C'est cette loutre-là. » Le chacal dit : « Écoutez la gâthâ que je vais prononcer :

« Celle qui entre dans l'eau peu profonde, il faut lui donner la queue; — celle qui entre dans l'eau profonde, il faut lui donner la tête; — quant à la partie charnue du milieu du corps, — il faut la donner à celui qui a jugé. »

1. Extrait du *Che song lu* (Trip. de Tôkyô, XVI, fasc. 4, p. 74 r<sup>o</sup>), traduit en 404 ap. J.-C. (Bunyii Nanjio, *Catalogue*, n<sup>o</sup> 1115). — Ce texte correspond au Dabbhapuppha jâtaka (n<sup>o</sup> 400), qui est représenté sur les bas-reliefs du stûpa de Bharhut (Cunningham, *The stûpa of Bharhut*, pl. XLVI, 2), comme l'a reconnu S. J. Warren (*Two bas-reliefs of the stûpa of Bharhut*, Leyde, 1890). — Schiefner a traduit du tibétain une version qui se rapproche beaucoup de la nôtre (*Die beiden Fischottern und der Schakal*, dans les *Mélanges Asiatiques* extraits du *Bulletin* de l'Acad. Imp. des Sciences de Saint-Petersbourg, vol. VIII, p. 102-104). — La morale de cet apologue est la même que celle de la fable de La Fontaine : *L'huître et les plaideurs* (liv. IX, fab. 9).

Le chacal ayant dans sa gueule le corps du poisson, sa femelle vint et lui posa une question par cette gâthâ :

« De quel endroit venez-vous portant cela dans votre gueule? — la bouche pleine, est-ce dans la rivière que vous avez trouvé — ce (poisson) sans tête et sans queue, — ce manger de bonne chair de carpe? »

Le chacal mâle lui répondit par cette gâthâ :

« Quand des hommes se querellent et se disputent, — et qu'ils ne savent pas comment trancher le débat, — celui qui peut trancher le débat, — comme le magistrat, le trésor est ce qu'il obtient; — une carpe sans tête et sans queue, — c'est ainsi que je l'ai obtenue pour la manger ».

## IX.

Dans les générations passées, non loin du pied des montagnes neigeuses, résidait un lion roi des animaux; il était le souverain de cinq cents lions. Plus tard, ce roi lion, étant devenu vieux, tomba malade, maigrit et ses yeux s'obscurcirent; comme il marchait en avant de la troupe des lions, il tomba dans un puits tari. Les cinq cents lions s'en allèrent tous en l'abandonnant. En ce temps, non loin du puits tari était un chacal; voyant le roi lion, il conçut cette pensée : « Si j'ai pu demeurer dans cette forêt, y vivre en paix et manger de la viande à satiété, c'est au roi lion que je le dois. Maintenant, le roi lion est tombé dans un endroit périlleux; comment devrai-je reconnaître ses bienfaits? » Or, à côté de ce puits était l'eau courante d'un canal; le chacal, de sa gueule et de ses pieds, fit pénétrer l'eau dans le puits; il laissa l'eau remplir le puits; le lion surnagea et sortit. Alors le dieu de cette forêt prononça une stance en ces termes :

1. Extrait du *Che song lu* (Trip. de Tôkyô, XVI, fasc. 5, p. 36<sup>vo</sup>), traduit en 404 ap. J.-C. La morale est ici la même que dans la fable de La Fontaine : *Le lion et le rat* (liv. II, fab. 11). Cf. aussi dans le Pañcatantra : *Les éléphants et les souris* (Benfey, t. II, p. 208-210).

« Quelque fort et vaillant qu'on soit personnellement, — il importe d'avoir pour ami un être faible : — c'est le petit chacal qui put sauver — le roi lion du danger du puits. »

## X'

Le Buddha se trouvait à *Lo-yue* (Rājagṛha) dans le jardin de bambous de Jeta; il y avait alors quatre frères, issus d'un personnage de haute caste, qui avaient perdu de bonne heure leur père et leur mère et qui se disputaient la possession de l'héritage; ils aperçurent *Chō-li-fou* (Çāriputra), et, tout joyeux, lui demandèrent : « Nous souhaitons que vous prononciez sur ce cas et ensuite nous ne nous disputerons plus. » *Chō-li-fou* (Çāriputra) leur dit : « Fort bien; j'ai un grand maître, le Buddha, qui est plus digne d'honneur que n'importe qui dans les trois mondes. Suivez-moi et revenons à l'endroit où se trouve le Buddha; certainement vous obtiendrez la solution (de votre différend). » Ils suivirent donc *Chō-li-fou* (Çāriputra) et revinrent avec lui. Le Buddha, voyant de loin ces quatre hommes, se prit à rire en émettant un éclat des cinq couleurs. Les quatre hommes rendirent hommage au

1. Extrait du *King lu yi siang* (Trip. de Tôkyô, XXXVI, fasc. 3, p. 32 v°), compilé en 516 (cf. p. 87, n. 1). — Ce récit formait autrefois un sūtra particulier connu sous le nom de « sūtra de l'apologue sur le roi *Wei*

*leou* et le lait de lionne » 惟婁王師子潼譬喻經. Ce sūtra fut traduit en chinois dès la première moitié du troisième siècle

de notre ère par l'Indoscythe *Kien* 支謙 (cf. *hi tai san pao ki*, dans Trip. de Tôkyô, XXXV, 6, p. 37 r°, col. 10).

Dans le *Loqmân* berbère (p. 131-132), M. René Basset a fait la bibliographie de la fable célèbre et très ancienne qui existait en Égypte et qui figure dans *La Fontaine* sous le titre : *Les membres et l'estomac*. Le conte dont nous donnons ici la traduction ne ressemble à cette fable que dans la mesure où il prouve l'utilité de la concorde entre les hommes par la nécessité de l'union entre les membres d'un même corps.

Buddha et lui dirent : « Nous sommes stupides ; nous souhaitons que le Buddha prononce une parole décisive afin que nous ne nous disputions plus. »

(Le Buddha leur dit :) « Autrefois il y avait un roi nommé

*Wei-leou* 惟婁 ; son corps souffrant d'une maladie, il fit venir un médecin qui l'examina et (prescrivit) de composer une drogue pour laquelle il fallait employer du lait de lionne. Le roi adressa aussitôt un appel (à son peuple, en disant que), si quelqu'un se procurait (de ce lait), il lui donnerait la moitié de son territoire et lui ferait épouser sa plus jeune fille. Il y eut alors un pauvre homme qui déclara : « Je suis capable de m'en procurer. » Le roi l'ayant autorisé (à tenter l'entreprise), cet homme qui était habile et ingénieux, commença par rechercher l'endroit où se tenait la lionne, puis, avec un mouton qu'il avait tué et plusieurs dizaines de boisseaux de vin de raisin, il se rendit dans cette montagne ; il épia le moment où la lionne était sortie et déposa dans son repaire le mouton tué ainsi que le vin de raisin. (À son retour), la lionne vit le vin et la chair ; elle se mit à boire et à manger et s'endormit complètement ivre. (Notre homme aussitôt) s'avança, lui tira du lait et s'en revint tout joyeux. Avant qu'il fût revenu dans son pays, comme le soir était venu, il s'arrêta pour la nuit dans un village. Or un arhat s'y était aussi arrêté pour la nuit et se trouva passer la nuit en compagnie de cet homme. Celui-ci, en poursuivant la lionne, avait parcouru un chemin difficile ; il s'était endormi le corps épuisé et il n'avait plus du tout sa connaissance. Le religieux aperçut les six organes<sup>1</sup> de son corps qui contestaient entre eux sur leurs mérites respectifs ; le génie des pieds disait : « C'est grâce à moi qu'on est arrivé jusqu'ici et qu'on a pris le lait. » Le génie des mains disait à son tour : « C'est grâce à nous, les mains, qu'on a tiré le lait. » Le génie des yeux disait aussi : « C'est grâce à moi qu'on a vu (la lionne). » Le génie des oreilles disait de son côté : « C'est

1. Dans la suite du récit on ne trouve mentionnés que cinq organes.

« grâce à ce que j'ai entendu le roi demander du lait que je  
« vous ai amenés tous ici. » Le génie de la langue dit alors :  
« Vous contestez en invoquant de vaines raisons ; ce mérite  
« me revient. Maintenant votre mort ou votre vie dépend de  
« moi. » (Le lendemain), cet homme, apportant le lait, vint  
auprès du roi et lui dit : « Je me suis maintenant procuré  
« du lait de lionne : il est là dehors. » Le roi dit : « Que  
« c'en soit véritablement ou non, présentez-le moi. » A  
peine le roi avait-il vu le lait que la langue dit : « Ceci  
« n'est pas du lait de lionne ; c'est simplement du lait  
« d'ânesse. » En entendant ces mots, le roi fut très irrité et  
dit : « Je vous avais chargé de prendre du lait de lionne et  
« vous me rapportez du lait d'ânesse. » Il voulut donc le faire  
périr. Cependant le religieux qui avait passé la nuit auprès  
du religieux eut alors recours à ses facultés surnaturelles  
pour arriver aussitôt devant le roi ; il lui répondit : « Ceci  
« est vraiment du lait de lionne. J'ai passé la nuit dans un  
« village avec cet homme au moment (où il venait de se le  
« procurer) ; j'ai vu les six parties de son corps contester  
« entre elles sur leurs efforts méritoires ; la langue a dit :  
« Je m'opposerai à vous. » C'est maintenant effectivement ce  
« qu'elle a fait. Que le roi prenne seulement ce lait pour le  
« mêler à sa médecine et il guérira certainement de sa mala-  
die ». Le roi ajouta foi aux paroles de l'arhat et se servit du  
lait pour composer sa médecine ; il donna sa fille en mariage  
à cet homme et en même temps il lui conféra un territoire,  
conformément à l'engagement qu'il avait pris au début. Le  
religieux dit au roi : « Si (tels sont les maux qui sont  
« produits quand) les organes du corps d'un seul homme  
« sont en opposition entre eux, combien plus (graves seront  
« les maux quand la dissension se produira) entre des  
« hommes différents ». Alors celui qui s'était procuré le  
lait, ayant reçu du religieux ce bienfait, demanda à devenir  
çramaṇa ; son intelligence se dénoua et il obtint la sagesse  
d'arhat ; le roi aussi fut alors joyeux ; il reçut les cinq  
défenses et obtint la sagesse de srotāpanna. »

Quand les quatre hommes eurent entendu ce récit, leur

intelligence se dénoua; ils implorèrent aussitôt du Buddha (la faveur) de devenir bhikṣus; le Buddha, sans rien dire, leur toucha la tête de sa main : leurs cheveux tombèrent et le kaṣāya revêtit leur corps; leurs attachements mondains se rompirent et leurs souillures disparurent.

Ānanda demanda : « Quel mérite ont eu autrefois ces quatre hommes pour que maintenant ils aient entendu les livres saints, aient aussitôt été éclairés et aient obtenu promptement de devenir arhat? » Le Buddha répondit :

« Autrefois, au temps du Buddha *Mo-wen* 摩文, *Chō-li-fou* (Çāriputra) était un bhikṣu et ces quatre hommes étaient des marchands; tous ensemble firent don d'un kaṣāya à *Chō-li-fou* (Çāriputra); celui-ci prononça le vœu magique de faire en sorte que, dans une vie ultérieure, ces hommes obtinssent promptement d'être sauvés; maintenant c'est par l'entremise de *Chō-li-fou* (Çāriputra) qu'ils ont en effet obtenu d'être sauvés. »

## XI'

Autrefois, dans des temps fort lointains, un eunuque étant mort, ses parents et ses voisins prirent son corps et le déposèrent parmi des arbres *tch'ou* (ailante). Sur ces entrefaites, un chacal\* et un corbeau vinrent pour en manger la chair; ils se mirent alors à se décerner l'un à l'autre

1. Extrait du *Cheng king* (Trip. de Tôkyô, XIV, fasc. 5, p. 39 r°), traduit en 285 ap. J.-C. (Bunyii Nanjio, *Catalogue*, n° 669). Cette fable est apparentée au Jambu-khādaka jātaka qui a été traduit par Rhys Davids (*Buddhist Birth Stories*, p. xi-xiii). Rhys Davids considère ce jātaka comme une forme plus ancienne de la fable ésopique *Le Corbeau et le Renard*, mais il est évident que cette opinion ne convaincra pas ceux qui croient, d'une manière générale, à l'antériorité des fables ésopiques sur les jātakas; d'ailleurs le récit, tel que nous l'avons ici dans la version chinoise, ne comporte point la morale que tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute.

2. Littéralement *un renard rongeur*. Il est probable que le traducteur chinois a voulu désigner ainsi le chacal.

des éloges au milieu des arbres. Le corbeau adressa au chacal cette gâthâ :

« Votre corps est comme celui d'un lion; — votre tête est comme celle d'un ermite; — par le luisant (de votre pelage) vous ressemblez à un roi des cerfs; — c'est la perfection! vous êtes comme une belle fleur. »

Le chacal, d'entre les arbres, le loua par cette gâthâ :

« Qui est ce personnage vénérable perché sur l'arbre? — pour la sagesse il est de beaucoup le premier; — son intelligence illumine les dix régions —, comme le ferait un amas d'or raffiné rouge<sup>1</sup>. »

Alors le corbeau répondit en chantant cette gâthâ :

« Vous êtes un grand lion; — c'est pour vous voir que je suis venu tout exprès; — vous êtes luisant comme un roi des cerfs; — c'est la perfection; je trouve (à vous voir) profit et sagesse. »

Le chacal répondit encore en chantant cette gâthâ :

« Sincères et loyaux sont les vrais amis; — nous nous louons l'un l'autre avec une parfaite sincérité; — moi et vous, ô amas d'or raffiné rouge, — qu'on ne se permette pas<sup>2</sup> de demander si nous nous nourrissons de ce (cadavre). »

Or, non loin de là, il y avait un grand ermite qui demeurait dans la solitude, qui agissait d'une manière pure et pratiquait la sagesse; en entendant les éloges alternés que se décernaient l'un à l'autre le chacal et le corbeau, il songea : « Ces êtres de cette sorte s'exclament à tort et à travers sur (leurs mérites) mutuels; leurs paroles sont toutes dénuées de raison et il ne s'y trouve pas un mot sincère et vrai. » Il les interrogea donc par cette gâthâ :

« Depuis longtemps j'ai vu ce que vous faites; — actuellement vous êtes tous deux des menteurs; — vous vous

1. Traduction hypothétique de l'expression 紫磨金.

2. Je suppose que 所 est mis ici pour 不. Les textes du *Cheng king* sont très incorrects et parfois totalement incompréhensibles.

cachez parmi les arbres — pour manger tous deux de la chair humaine. »

Alors le corbeau irrité répondit à l'ermite par cette gâthâ :

« Le lion et le paon — se nourrissent tous deux de la chair des animaux — qui, auprès de ce vieillard chauve et sans passions, — tour à tour viennent demander qu'il leur sauve la vie. »

L'ermite répondit par ces gâthâs :

« Sous les arbres *tch'ou* la puanteur<sup>1</sup> est extrême; — tous les oiseaux la redoutent — et les troupes de cerfs n'y cherchent pas<sup>2</sup> un abri. — On y a déposé le corps d'un eunuque mort — et vous, vile engeance, — vous êtes venus vous réunir ici — pour vous repaître de ce cadavre d'eunuque. — Cependant vous vous prétendez des personnes supérieures! »

## XII :

Autrefois, il y a de cela des générations innombrables, il y avait un grand bois; parmi les arbres de ce bois, une chatte sauvage rôdait ou demeurait immobile et se livrait

1. Je traduis comme s'il y avait 下臭 au lieu de 臭下.

2. Ici encore j'admets que 所 est mis pour 不.

3. Extrait du *Cheng king* (Trip. de Tôkyô, XIV, fasc. 5, p. 26 r°), traduit en 285 ap. J.-C.

Le Kukkuṭa jâtaka est représenté, dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., sur les bas-reliefs du stûpa de Bharhut (Cunningham, *The stûpa of Bharhut*, p. 77-78 et pl. XLVII, fig. 5). Cunningham rapproche ce jâtaka de la fable ésopique intitulée : *Le Chien, le Coq et le Renard*; il n'est pas douteux en effet que les deux récits ne soient apparentés; on remarquera cependant que, dans la fable ésopique et dans toutes les variantes qui en dérivent (le roman de Renart, La Fontaine, II, 15, etc.), la présence d'un ou de plusieurs chiens est constante tandis qu'elle fait défaut dans le jâtaka (cf. Sudre, *Les sources du roman de Renart*, p. 275-276). Cf. pour les rapprochements, R. Basset, *Contes populaires berbères*, p. 146-147.

à ses occupations. Étant restée tout un jour sans manger, elle avait faim et avait un désir extrême de nourriture; elle aperçut au sommet d'un roi des arbres un coq sauvage; (ce coq sauvage) était d'une beauté remarquable; il agissait avec un cœur bienveillant et témoignait sa compassion à toutes les sortes d'êtres, à ceux qui rampent et à ceux qui marchent, à ceux qui respirent, aux hommes et aux bêtes. Alors la chatte sauvage conçut dans son cœur des intentions funestes et voulut mettre en péril la vie du coq; tout doucement elle s'approcha jusqu'à ce qu'elle fût sous l'arbre, puis, se servant d'expressions insinuantes, elle prononça cette gâthâ :

« Nos pensées restent solitaires et nous sommes séparés l'un de l'autre; — je mange du poisson et vous avez un beau vêtement; — descendez de cet arbre jusqu'à terre — et je serai votre femme. »

Le coq sauvage répondit par cette gâthâ :

« Votre grâce a quatre pieds — et moi j'ai deux pattes; — je considère qu'un oiseau et une chatte sauvage — ne sauraient être mari et femme. »

La chatte sauvage répliqua par ces gâthâs :

« Nombreux sont les lieux que j'ai parcourus, — royaumes et villes, provinces et districts; — mais je ne désire personne d'autre — et toutes mes pensées prennent leur plaisir en vous. — Votre corps apparaît beau et bien fait; — votre visage est le premier de tous; — moi aussi, j'ai quelque agrément; — j'agis en vierge pure et chaste; — il nous faut ensemble nous livrer à la joie — comme des coqs qui se promènent hors (du poulailler); — tous deux ayant l'un pour l'autre le même amour, — ne serons-nous pas fort heureux? »

Alors le coq sauvage répondit par cette gâthâ :

« Est-ce que je ne vous connais pas? — est-ce que je ne sais pas pourquoi vous m'adressez cette demande? — Quand une affaire n'est pas encore arrangée dans tous ses détails, — celui qui est sage n'en fait pas l'éloge. »

La chatte sauvage répliqua de nouveau par ces gâthâs :

« Au moment où vous obtenez une épouse si parfaite, — au lieu (d'en être satisfait), vous lui frappez sur la tête avec un bâton. — En ce moment la pauvreté vous tourmente; — (si vous m'épousez), votre richesse sera comme s'il y avait eu une pluie de bijoux; — vous serez aimé de mes parents; — vous aurez une opulence illimitée; — grâce à une épouse chérie, — le cœur calmé trouve un ferme appui. »

Le coq sauvage répondit par cette gâthâ :

« Si je me décidais à vous suivre, — ô vous dont les yeux verts sont comme de vilaines plaies, — je me verrais alors chargé de chaînes — et je serais comme enfermé dans une prison. »

La chatte sauvage répliqua par ces gâthâs :

« Vous n'avez pas de sympathie pour moi — et vos paroles sont comme des épines acérées; — dans ces conjonctures, à quel moyen recourir pour vous attirer? — dans ma tristesse, il faut que j'y réfléchisse. — Mon corps n'est ni puant ni sale; — il exhale un parfum de vertu conforme aux défenses; — pourquoi voulez-vous m'abandonner — et vous en aller au loin dans d'autres lieux? »

Le coq sauvage répondit par cette gâthâ :

« Vous voulez m'entraîner au loin; — méchante et perverse comme un serpent, — vous en assouplissez la peau flexible<sup>1</sup>, — et c'est ainsi que vous faites des discours? »

La chatte sauvage répondit par cette gâthâ :

« Descendez vite et venez ici; — je voudrais vous témoigner quelque amitié; — je dois aussi avertir (de notre mariage) mes parents et mes voisins — et en informer mon père et ma mère. »

Le coq sauvage répondit par cette gâthâ :

« Je possède une (future) épouse qui est une jeune vierge — son visage est beau et ses sentiments sont excellents;

1. Cette phrase me paraît signifier : Vos paroles sont douces et flexibles comme la peau d'un serpent, mais votre naturel est aussi pervers que celui d'un serpent.

— elle se conforme aux défenses et obéit à la loi ; — je lui conserve mon affection et ne veux pas me détourner d'elle. »

La chatte sauvage répondit par ces gâthâs :

« Ainsi vous me frappez avec un bâton épineux ! — Dans ma famille on suit la vraie religion ; — chez moi il y a un vénérable supérieur — qui nous améliore au moyen des défenses prescrites par la loi. — Au-dehors (de la maison) sont des saules — qui tous sont verdoyants et prospères en leur saison. — Tous nous prosternerons notre tête devant votre grâce, — comme des brahmaçarins rendant un culte au feu ; — ma famille, par sa puissance, — honore et sert les brahmaçarins ; — par (leur influence) propice, nous mettrons au monde beaucoup de fils — et ils nous feront être fort riches. »

Le coq sauvage répondit par cette gâthâ :

« Le ciel vous accordera votre souhait — et c'est par un bâton de brahmaçarin qu'il vous frappera. — Dans le monde n'y a-t-il pas la Loi ? — pourquoi voulez-vous manger un coq ? »

La chatte sauvage répliqua par cette gâthâ :

« Je ne mangerai plus de chair ; — exposée au soleil et à la rosée, je tiendrai une conduite pure et chaste ; — j'honorerai et je servirai tous les devas ; — je ferai cela pour obtenir cette sagesse (que vous recommandez). »

Le coq sauvage répondit par ces gâthâs :

« Jamais on ne vit ni n'entendit chose pareille : — une chatte sauvage tenant une conduite chaste. — Vous désirez détruire quelque être — et vous êtes un brigand qui veut dévorer un coq. — L'arbre et le fruit sont différents l'un de l'autre<sup>1</sup> ; — malgré vos belles phrases et votre badinage apparent, — je ne vous croirai jamais. — Comment pourriez-vous, si vous aviez un coq en votre possession, ne pas le dévorer ? — Un mauvais caractère finit toujours par être cruel. — Je considère votre visage qui est rouge comme le sang — et vos yeux qui sont verts comme la

1. Vos actes ne sont pas d'accord avec vos paroles.

plante *lan*. — Il vous faut manger des rats et des insectes, — car vous n'aurez jamais un coq à manger; — pourquoi n'allez-vous pas prendre des rats? — Avec votre visage rouge et vos yeux d'un vert franc, — quand vous criez en faisant *miao*, — toutes les plumes dont je suis revêtu se hérissent; — je m'enfuis au plus vite et je cherche à me cacher; — de génération en génération (moi et mes semblables) nous nous sommes éloignés de vous; — pourquoi maintenant me rencontrer avec vous? »

Alors la chatte sauvage répondit par ces gâthâs :

« Les visages sont-ils tous agréables à voir? — les femmes qui sont belles sont-elles toutes vierges? — Il importe de s'informer si l'attitude (de la femme qu'on veut prendre pour épouse) est digne — et quels sont ses autres mérites; — tous les actes de bonne conduite doivent se trouver chez elle au complet; — sa prudence et sa perspicacité doivent être ingénieuses; — quand vous connaîtrez la manière dont je me comporte dans ma famille, — (vous verrez que) nulle ne peut m'être comparée. — Je vais me bien laver; — maintenant j'ai revêtu de beaux habits; — je me mettrai à danser et à chanter des airs — pour qu'ainsi vous m'aimiez et m'estimiez. — En outre, je laverai les pieds de votre grâce, — je peignerai votre chignon de cheveux — et je ferai des plaisanteries agréables; — alors vous m'aimerez et vous m'estimerez. »

Le coq sauvage répondit par cette gâthâ :

« Je ne tiendrais guère à la vie — si je permettais à un ennemi de peigner ma tête; — si je faisais amitié avec vous, — je ne parviendrais jamais à un âge avancé. »

### XIII<sup>1</sup>

Dans les générations passées, à côté des montagnes

1. Variante du précédent. — Extrait du *Tsa pao ts'ang king* (Trip. de Tôkyô, XIV, fasc. 10, p. 15 v<sup>o</sup>), traduit en 472 ap. J.-C. (Bunyiiu Nanjio, *Catalogue*, n<sup>o</sup> 1329).

neigeuses il y avait un roi des coqs de montagne qui était à la tête d'un grand nombre de coqs et de poules et s'en faisait suivre. Sa crête était extrêmement rouge et son corps était parfaitement blanc. Il dit à la foule des coqs et des poules : « Tenez-vous loin des villes et des villages de peur que vous ne soyez dévorés par les hommes. Nous avons beaucoup d'ennemis ; gardons-nous bien. » Or, dans un village, il y eut une chatte qui apprit que des coqs et des poules se trouvaient là-bas ; aussitôt elle s'y rendit. Se tenant sous l'arbre, avançant doucement et regardant avec humilité, elle dit au coq : « Je serai votre femme ; vous serez mon mari. Votre corps est beau et aimable ; la crête qui surmonte votre tête est rouge ; votre corps est tout blanc. Je vous servirai ; livrons-nous secrètement aux plaisirs. »

Le coq lui répondit par cette gâthâ :

« La chatte aux yeux jaunes profite de la stupidité des petits êtres ; — dès qu'elle en rencontre l'occasion, elle conçoit l'idée de leur faire du mal et veut les dévorer. — Je ne vois point que quelqu'un qui aurait pour épouse un tel animal — puisse avoir une vie longue et paisible. »

#### XIV<sup>1</sup>

Autrefois, il y a de cela des kalpas innombrables, il y avait un roi des singes qui demeurait sur les arbres d'une forêt. Il mangeait des fruits et buvait de l'eau ; il songeait avec compassion aux êtres de toute sorte, à ceux qui rampent et à ceux qui marchent, à ceux qui respirent, aux hommes et aux animaux ; il aurait voulu faire qu'ils fussent

1. Extrait du *Cheng king* (Trip. de Tôkyô, XIV, fasc. 5, p. 28 v°), traduit en 285 ap. J.-C.

Kalilag syriaque (Bickell, p. 48-51). Kalilah arabe (trad. Attâ et Riabnine, *Kniga Kalilah*, Moscou, 1889), p. 152-157. — Bibliographie dans Chauvin (t. II, p. 99).

tous sauvés et les amener à l'état de non-composition. En ce temps, il avait contracté amitié avec une tortue ; très intimes, ils se respectaient l'un l'autre et au début ils n'étaient point en opposition l'un contre l'autre ; la tortue se rendait fréquemment à l'endroit où se trouvait le singe ; ils buvaient, mangeaient et causaient ensemble ; ils discouraient sur la droite justice et la raison.

La femme (de la tortue), voyant qu'elle sortait souvent et ne restait pas chez elle, se dit qu'elle devait aller au dehors pour se livrer à la débauche et à des actes illicites ; elle demanda donc à son mari : « Vous sortez souvent ; où allez-vous vous réunir (à d'autres personnes) ? Je crains que ce ne soit pour vous livrer à la débauche au dehors et mener une conduite déréglée. » Son mari lui répondit : « J'ai contracté amitié avec un singe ; il est intelligent et sage ; en outre il comprend la justice et la raison. Quand je sors, c'est pour me rendre chez lui et ensemble nous discutons sur la doctrine des livres saints ; nous ne parlons que de sujets agréables et je ne me livre d'ailleurs à aucune débauche. » Sa femme ne le crut pas et pensa que les choses ne se passaient point ainsi ; en outre, elle était irritée contre le singe (et se disait) : « Il attire mon mari et le fait souvent aller et venir ; il faut que je trouve un moyen de le tuer. Mon mari alors cessera (ses sorties) ». Elle feignit donc d'être malade ; épuisée et faible, elle gisait sur un lit ; son mari veillait sur elle avec beaucoup de sollicitude ; il lui donnait des médicaments pour la soigner ; mais en définitive elle se refusait à guérir. Elle dit à son mari : « A quoi bon vous donner tant de peine et gaspiller ces médicaments ? ma maladie est fort grave. Il faut que j'obtienne le foie du singe avec lequel vous êtes lié d'amitié : à cette condition je conserverai la vie. » Son mari lui répondit : « Ce (singe) est mon ami ; il m'a remis sa personne et m'a confié sa vie ; nous ne nous sommes jamais soupçonnés l'un l'autre ; comment pourrais-je comploter contre lui, afin de vous sauver la vie ? » Sa femme lui répondit : « Maintenant nous sommes mari et femme et

nous ne faisons ensemble qu'un seul corps ; mais vous ne pensez pas à me sauver et au contraire vous agissez en faveur du singe. En vérité cela n'est pas juste et raisonnable. »

Le mari, poussé à bout par son épouse et ayant d'ailleurs pour elle beaucoup d'estime, alla donc adresser cette requête au singe : « Je suis venu à plusieurs reprises et j'ai été auprès de vous ; ayez la bonté de ne pas considérer comme injuste de vous rendre dans ma maison ; maintenant, je désire vous inviter à venir dans ma demeure pour y prendre un petit repas. » Le singe lui répondit : « Je demeure sur la terre ferme, et vous dans l'eau : comment pourrais-je vous suivre ? » Cette tortue répondit : « Je vous porterai sur mon dos ; nous pourrions d'ailleurs considérer comme vaine toute cérémonie. » Le singe la suivit donc ; quand la tortue qui le portait sur son dos fut arrivée à mi-chemin, elle dit au singe : « Auriez-vous la bonté de désirer savoir ce que j'ai à vous demander ? Ma femme est épuisée par la maladie ; elle désire obtenir de votre bonté votre foie pour le manger et être délivrée de sa maladie. » Le singe lui répondit : « Pourquoi ne m'en avez-vous pas parlé plus tôt ? Mon foie est resté pendu à l'arbre ; revenez en toute hâte pour que j'aie le prendre. » Ils retournèrent donc l'un à la suite de l'autre. Dès que (le singe) fut revenu en haut de l'arbre, il se mit à bondir en témoignant sa joie. La tortue lui demanda alors : « Vous deviez prendre avec vous votre foie pour venir dans ma demeure : voici qu'au contraire vous montez en haut de l'arbre ; vous sautez et gambadez ; que voulez-vous faire ainsi ? » Le singe lui répondit : « Il n'y a pas dans le monde d'être plus sot que vous ; comment se pourrait-il qu'ayant un foie je l'aie suspendu à un arbre ? Nous étions amis ; je vous avais remis ma personne et confié ma vie ; vous cependant vous avez comploté contre moi et avez voulu mettre ma vie en péril. Dorénavant, nous irons chacun de son côté. »

XV<sup>1</sup>

Autrefois il y avait un royaume nommé *Mo-t'ien-lo* 摩天羅 ; le roi s'appelait *Nan* 難 ; par l'étude il était parvenu à communiquer avec les intelligences divines ; il n'était rien de si profond qu'il ne l'eût scruté. S'apercevant de l'impermanence des choses de ce monde, il dit : « Mon corps doit se pourrir et devenir un fumier dans ce monde ; comment pourrais-je le protéger ? » Il renonça à la gloire et abandonna la joie ; il se vêtit de l'habit religieux de mahâsattva ; il se contenta de la nourriture d'un seul bol et accepta les défenses des çramaṇas ; une forêt dans la montagne lui servit de résidence ; il y demeura trente années.

A côté de l'arbre (sous lequel il vivait) se trouvait un gouffre profond de trois cents pieds. Or un chasseur, poursuivant un cerf à toute vitesse, tomba dans le gouffre ; en ce temps, il y eut un corbeau et un serpent qui, d'effroi, tombèrent aussi dans le gouffre ; ils avaient le corps entièrement meurtri et blessé et tous aussi souffraient ; ils levaient les yeux vers le ciel et criaient lamentablement avec la voix d'un être aux abois et abandonné de tous. Le religieux en fut affligé ; il éclaira (le gouffre) avec une torche pour voir ceux qui s'y trouvaient et allongea le cou en versant des larmes ; s'approchant du gouffre, il cria : « Vous tous, ne vous désolerez pas ; je vous retirerai de ce grave péril. » Il fit alors une longue corde

1. Extrait du *Lieou tou tsi king* (Trip. de Tôkyô, VI, fasc. 5, p. 71 v°), traduit entre 240 et 280 ap. J.-C. (cf. p. 93, n. 1).

Pañcātāntra (Benfey, t. II, p. 128-132) ; Kalilah arabe, trad. Attāi et Riabnīn, p. 198-202 ; Kathā sarit sāgara (trad. C. H. Tawney, vol. II, p. 103). — Bibliographie par Tawney (*loc. cit.*, p. 103, note), Cosquin (*Contes populaires de Lorraine*, tome I, *Introd.*, p. xxvi-xxvii), Chauvin (*Bibliographie*, t. II, p. 106-107).

qu'il suspendit pour leur permettre de monter ; ces trois êtres, qui prenant la corde avec le bec ou la bouche, qui la prenant dans ses mains, purent avoir la vie sauve. Tous se prosternèrent la tête contre terre et exprimèrent leurs remerciements en disant : « Notre vie était comme un flambeau qu'on emporte ; ô religieux, votre bonté s'étend partout sans limites ; vous avez fait que nous avons pu revoir la lumière du jour ; nous désirons jusqu'à la fin de notre existence dans ce corps, vous fournir tout ce qui pourra vous manquer ; c'est par de petits services que nous en reconnaitrons un grand, et quand nous vous en rendrions dix mille, ils ne payeraient pas de retour le service unique (que vous nous avez rendu). » Le religieux leur dit : « J'étais roi d'un royaume ; mon royaume était grand et la population en était nombreuse ; par mes palais, mes bijoux, et mes femmes, je l'emportais sur tous les autres royaumes. Mes désirs étaient satisfaits aussi promptement que l'écho répond au son ; il n'était rien que je demandasse sans l'obtenir. Cependant j'ai estimé que ma royauté était un antre de haine ; j'ai pensé que les couleurs, les sons, les parfums, les saveurs, les vêtements ornés et les mauvaises pensées étaient les six épées qui tranchent notre corps, les six flèches qui percent notre personne ; c'est à cause de ces six choses mauvaises que nous restons dans le cycle des migrations pour y subir des souffrances. Les trois voies<sup>1</sup> sont très funestes ; elles sont difficiles à endurer et difficiles à supporter ; comme j'étais fort tourmenté (par cette idée), j'ai renoncé à mon royaume et je me suis fait çramaņa. Je désire obtenir la sagesse du Tathâgata droite, vraie et sans attachements, la doctrine de l'illumination suprêmement correcte ; (je désire) être un maître guidant les devas et les hommes, amener à la conversion tous les êtres et les faire atteindre au premier principe ; comment n'aurais-je en vue que vous, ces trois personnes ? Que chacun de vous

1. Les trois voies inférieures sont les conditions des êtres qui sont dans les enfers, des démons affaînés et des animaux.

retourne à sa résidence habituelle ; quand vous verrez ceux qui vous sont chers, exhortez-les à se réfugier par trois fois (dans les trois refuges) et à ne pas s'écarter de la religion du Buddha. »

Le chasseur dit : « Je suis dans la vie profane depuis plusieurs années ; quoique j'aie vu des laïques accumuler les actes de vertu et pratiquer le bien, comment y en aurait-il parmi eux qui, comme les disciples du Buddha, traitent les autres comme ils voudraient être traités eux-mêmes, secourent les êtres et demeurent dans l'obscurité sans mettre en lumière leur renommée ? Mais vous, ô religieux, vous possédez ces qualités. Je désire que vous veniez chez moi pour y demander quelques menues offrandes ».

— Le corbeau dit : « Mon nom est *Po* 鉢 (bol) ; si, ô religieux, vous êtes dans quelque situation difficile, je désire que vous appeliez mon nom et j'accourrai. » — Le serpent

dit : « Mon nom est *Tch'ang* 長 (long) ; si, ô religieux, vous éprouvez quelque malheur, je désire que vous appeliez mon nom et je ne manquerai pas de venir pour payer de retour votre bienfait. » Quand ils eurent fini de parler, chacun d'eux s'en retourna.

Un autre jour, le religieux se rendit dans la maison du chasseur ; en le voyant venir de loin, le chasseur dit à sa femme : « Voici venir cet homme de mauvais augure ; je vous ordonne de faire un bon repas, mais de le préparer avec beaucoup de lenteur ; quand cet autre aura vu que l'heure de midi est passée, il ne mangera pas. » Quand la femme vit le religieux, elle changea brusquement de couleur ; elle feignit de le retenir pour lui préparer à manger, mais, perdant son temps en vains bavardages, elle dépassa l'heure de midi. Le religieux se retira.

De retour dans la montagne, il aperçut le corbeau et l'appela par son nom : *Po*. Le corbeau lui demanda : « D'où venez-vous ? » « Je viens de chez le chasseur », répondit-il. Le corbeau reprit : « Avez-vous mangé ? » Le religieux répliqua : « On m'a préparé de la nourriture ; mais, avant

qu'elle fût prête, l'heure de midi était passée et, comme alors je ne devais plus manger, je m'en suis retourné. » Le corbeau dit : « (Ce chasseur est) un démon malfaisant qu'il serait difficile de sauver en lui témoignant de l'affection ; résister à la bonté et s'opposer à celui qui vous a rendu un bienfait, c'est une perversité extrême ; pour moi, je n'ai pas de boissons et de mets que je puisse vous offrir ; mais ayez soin de rester assis ici et je reviendrai dans un instant. »

Il se rendit en volant dans le royaume de *Pan-tchō* 般遮 et entra dans la partie postérieure (le harem) du palais royal ; il aperçut la femme du roi qui dormait en ayant dans la parure de sa tête une perle claire comme la lune. Le corbeau prit cette perle dans son bec et revint en toute hâte l'offrir au religieux.

Quand l'épouse (du roi) se réveilla, elle chercha (sa perle) sans la trouver et alors informa le souverain (de cette disparition). Le roi fit une proclamation à son peuple pour dire : « Celui qui trouvera (la perle), on lui donnera mille livres d'or et mille livres d'argent, mille bœufs et mille chevaux. Mais celui qui l'aura trouvée et ne l'aura pas rapportée, on le punira sévèrement et on exterminera toute sa parenté. » — Le religieux ayant fait don (de la perle) au chasseur, celui-ci le chargea de liens et vint informer (le roi). Le roi dit (au religieux) : « D'où vous vient ce joyau ? » Le religieux réfléchit profondément (et se dit) : « Si j'expose comment les choses se sont passées, tous les corbeaux du royaume périront ; si je raconte que j'ai obtenu (cette perle) en la volant, ce serait (faire croire que j'ai tenu) une conduite indigne d'un disciple du Buddha. » Il garda le silence et reçut une bastonnade de plusieurs milliers de coups ; cependant il n'était pas irrité contre le roi et n'avait d'animosité contre personne ; avec une grande bonté, il prononça ce vœu : « Puisse-t-on (en me traitant ainsi), me faire obtenir (la dignité de) Buddha afin que je sauve la foule des êtres de toutes leurs peines. » — Le roi dit : « Prenez ce religieux et enterrez-le en ne laissant sortir que sa tête ; demain on le tuera. »

Le religieux appela alors le serpent en prononçant : *Tch'ang*. Le serpent dit : « Personne dans le monde ne sait mon nom, si ce n'est le religieux. Puisqu'il élève la voix pour m'appeler, c'est sans doute qu'il a une raison (pour le faire). » Il alla donc promptement, et, en voyant l'état dans lequel se trouvait le religieux, il se prosterna la tête contre terre en lui demandant : « Comment cela s'est-il produit ? » Le religieux lui exposa toute l'origine de cette affaire ; le serpent dit en pleurant : « O religieux, votre bonté est grande comme le ciel et comme la terre et cependant vous êtes en butte aux calamités ; combien plus cela risque-t-il d'arriver à celui qui est dépourvu de sagesse ! qui alors le secourra ? Votre bonté céleste est sans haine (mais moi je vous vengerai) : ce roi n'a qu'un seul fils qui est son héritier et n'a pas d'autre successeur ; j'entrerai dans le palais et par ma morsure je tuerai l'héritier présomptif ; puis, en lui appliquant ma médecine divine, vous le guérirez. »

Le serpent entra donc de nuit dans le palais et mordit (l'héritier présomptif) qui mourut ; on garda son corps pendant trois jours et le roi promulgua un édit en ces termes : « Si quelqu'un peut rendre la vie à l'héritier présomptif, je lui donnerai la moitié de mon royaume pour qu'il règne sur elle. » On transporta (le corps) dans la montagne pour l'y incinérer ; en y allant, on passa à côté du religieux ; celui-ci dit : « Quelle maladie a eue l'héritier présomptif pour qu'il soit mort ? différez les funérailles ; je puis lui rendre la vie. » Les gens de l'escorte, entendant ces paroles, allèrent en toute hâte les rapporter au souverain ; le roi, partagé entre la tristesse et la joie, fut violemment ému et dit (au religieux) : « Je vous gracie et je vous donne la moitié de mon royaume pour que vous soyez roi. » Le religieux appliqua la médecine sur le corps et l'héritier présomptif revint soudain à la vie en disant : « Pourquoi suis-je ici ? » Les gens de la suite lui exposèrent tout ce qui s'était passé ; l'héritier présomptif revint dans son palais ; grands et petits sautaient de joie.

(Le roi voulut) prendre la moitié de son royaume pour en faire don (au religieux), mais celui-ci refusa de rien accepter. Le roi comprit alors et dit : « Si vous n'acceptez pas la moitié de mon royaume comment pourriez-vous être un voleur ? De quel pays êtes-vous et en vertu de quelles opinions vous êtes-vous fait çramaṇa ? Comment êtes-vous entré en possession de la perle ? alors que vous avez une si noble conduite, comment se fait-il que vous ayez été pris dans un tel malheur ? » Le religieux raconta toute son histoire ; le roi en était pénétré de compassion et les larmes qu'il versait inondaient son visage.

Le roi dit au chasseur : « Vous avez rendu un service signalé à l'État ; convoquez ici tous vos parents aux neuf degrés ; je veux les récompenser largement. » Ses parents, grands et petits, s'étant tous rassemblés à la porte du palais, le roi dit : « La méchanceté et l'ingratitude sont les plus grands des crimes. » Il les extermina donc.

Le religieux se rendit dans la montagne pour y étudier la sagesse ; il se perfectionnait et progressait sans relâche. Après que sa vie fut terminée, il naquit en haut parmi les dévas.

## XVI<sup>1</sup>

Autrefois le Bodhisattva était un homme très juste ; il avait accumulé des richesses qui se chiffraient par centaines de mille de centaines de mille (de pièces de monnaie) ; il honorait constamment les trois Vénérables<sup>2</sup> ; sa bienveillance s'adressait à tous les êtres vivants. En regardant sur la place du marché, il aperçut une tortue et son cœur en eut compassion ; il en demanda le prix. Le possesseur de la tortue savait que le Bodhisattva

1. Variante du précédent. — Extrait du *Lieou tou tsi king* (Trip. de Tôkyô, VI, fasc. 5, p. 61 v°), traduit entre 240 et 280. Ce texte se trouve reproduit dans le *King lu yi siang* (Trip. de Tôkyô, XXXVI, fasc. 3, p. 2 r°-v°), compilé en 516.

2. Le Buddha, la Loi, l'Assemblée.

avait la vertu de la bienveillance universelle et qu'il sauvait constamment les êtres vivants, que ses richesses étaient incalculables et qu'il ne reculait devant aucun prix ; il répondit donc : « (Elle vaut) un million (de pièces de monnaie) ; si vous pouvez la prendre, c'est très bien ; sinon, je la ferai bouillir. » Le Bodhisattva répondit : « C'est fort bien. » Il paya donc le prix fixé et emporta la tortue chez lui ; il lava et pansa ses blessures, puis alla au bord de l'eau et la lâcha ; en la voyant s'éloigner, il prononça avec compassion et avec joie ce vœu : « Que tous les êtres vivants qui sont (dans les enfers) de la grande montagne et des démons affamés et qui, de génération en génération, sont dans des prisons, obtiennent promptement d'être délivrés de leurs peines ; que leur corps soit tranquille et que leur vie soit sauve comme c'est maintenant le cas pour vous. » Se prosternant la tête contre terre dans les dix directions de l'espace et joignant les mains, il formula ce vœu : « Tous les êtres vivants sont tourmentés et leurs souffrances sont sans limites. Puissé-je être pour eux le ciel et la terre, le sec et l'humide ; puisse-je être un radeau pour ceux qui sont ballotés sur les eaux, un aliment pour ceux qui ont faim, une boisson pour ceux qui ont soif, un vêtement pour ceux qui ont froid, une fraîcheur pour ceux qui ont chaud ; que je sois un médecin pour ceux qui sont malades, une clarté pour ceux qui sont dans les ténèbres ; s'il y a une époque troublée et bouleversée, puisse-je y apparaître comme le Buddha qui sauvera cette multitude d'êtres. » Tous les Buddhas des dix régions de l'espace approuvèrent ce vœu et louèrent (cet homme) en disant : « C'est très bien ; votre vœu se réalisera certainement. »

A quelque temps de là, la tortue vint grignoter la porte (du Bodhisattva) ; celui-ci, surpris d'entendre du bruit à la porte envoya (un de ses serviteurs) qui sortit, aperçut la tortue et revint dire (à son maître) ce qui en était. Le Bodhisattva la vit et la tortue lui dit en langage humain : « J'ai reçu de vous un important bienfait grâce auquel mon

corps a été sauf ; je n'ai pas le moyen de vous payer de retour. Nous autres, animaux des marais qui demeurons dans l'onde, nous connaissons (à l'avance) les crues de l'eau et les basses eaux : une inondation va survenir et produire de grands désastres ; je désire que vous prépariez promptement un bateau ; quand le moment sera arrivé, je viendrai vous chercher ». Il répondit : « C'est fort bien. »

Le lendemain, dès le point du jour (le Bodhisattva) se rendit à la porte (du palais) et informa le roi de cette affaire. Le roi, qui connaissait de longue date la bonne renommée du Bodhisattva ajouta foi à ses paroles et les mit à profit en transportant dans des lieux élevés tout ce qui était en bas.

Quand le moment fut arrivé, la tortue vint et dit au Bodhisattva : « Voici l'inondation ; montez vite en bateau et suivez-moi ; vous pourrez ainsi vous protéger contre le malheur ». Le bateau la suivait lorsqu'un serpent accourut auprès du bateau ; le Bodhisattva dit : « Je le prends. » « Fort bien », répondit la tortue. Voyant encore un renard ballotté par les eaux, il dit : « Je le prends », et elle répondit encore : « Bien ». Puis il aperçut un homme qui flottait sur l'onde et qui, se frappant les joues, invoquait le ciel pour que par pitié on lui sauvât la vie. (Le Bodhisattva) dit : « Je le prends ». La tortue répliqua : « Gardez-vous de le prendre. Tous les hommes sont trompeurs ; rares sont ceux qui restent de bonne foi jusqu'au bout. Tournant le dos à leurs bienfaiteurs et recherchant ceux qui sont puissants, ils aiment à être méchants et hostiles ». Le Bodhisattva dit : « Après avoir entièrement sauvé les animaux (qui se sont présentés), repousser maintenant un homme qui nous implore, serait-ce de la bonté ? Je ne saurais me conduire ainsi ». Il le recueillit donc. La tortue lui dit : « Vous vous en repentirez ».

Quand ils furent arrivés à un endroit favorable, la tortue dit : « Je me suis acquittée de ma dette de reconnaissance ; je vous demande la permission de me retirer. » Le Bodhisattva lui dit : « Quand j'aurai obtenu l'intelligence

sans attachements, parfaitement vraie et droite du Tathâgata, je ne manquerai pas de vous sauver. » « Fort bien », répondit la tortue.

Quand la tortue se fut retirée, le serpent et le renard s'en allèrent chacun de son côté. Le renard, qui se logeait dans des trous, découvrit cent livres d'or excellent en poudre rougeâtre, qui avait été caché par des hommes d'autrefois ; tout joyeux il se dit : « Je récompenserai par ce moyen cet homme pour le bienfait qu'il m'a rendu ». Il revint donc en toute hâte dire au Bodhisattva : « Moi, petit animal, j'ai reçu de vous une faveur qui a sauvé ma chétive existence. Les êtres de ma sorte demeurent dans des trous : en cherchant un trou pour m'y tenir, j'ai découvert cent livres d'or ; ce trou n'appartient ni à une tombe ni à une personne ; (ce qui s'y trouve) n'a été ni arraché par la violence, ni dérobé ; c'est ma parfaite sincérité qui a fait venir (ce trésor) ; je désire vous en faire hommage ». Le Bodhisattva réfléchit profondément (et se dit) : « Si je ne prends pas (cet or), il sera perdu et ne sera d'aucune utilité pour les pauvres gens. Je le prendrai pour en faire des libéralités. Protéger et sauver tous les êtres, n'est-ce pas aussi une bonne action ? » Il prit donc (ce trésor). L'homme qui avait été recueilli dans l'eau aperçut (cet or), et dit : « Donnez m'en la moitié ». Le Bodhisattva lui fit cadeau de dix livres. Cet homme reprit : « C'est en violant une tombe que vous vous êtes emparé de cet or. Combien grave est le châtement que vous avez encouru ! Si vous ne me donnez pas la moitié (de ce trésor), je vous dénoncerai aux magistrats ». Le Bodhisattva répondit : « Les pauvres gens sont dans le dénuement ; je désire leur faire des libéralités aussi bien qu'à vous. Vous cependant, vous voulez tout accaparer ; n'est-ce pas injuste aussi de votre part ? » L'homme alla donc le dénoncer aux magistrats. Le Bodhisattva se vit arrêté et ne sut comment se disculper. Il se borna à confier sa destinée aux trois Vénérables<sup>1</sup> en

1. Le Buddha, la Loi, l'Assemblée.

se repentant de ses fautes et en s'accusant de ses péchés ; il fit le vœu bienveillant que tous les êtres échappassent promptement aux huit difficultés et ne fussent pas en butte à la haine comme il l'était lui-même actuellement.

Le serpent et le renard tinrent un conciliabule pour aviser aux moyens à prendre. Le serpent dit : « Je le sauverai ». Prenant donc dans sa bouche une médecine excellente, il ouvrit les barrières et pénétra dans la prison. Il vit que le Bodhisattva avait l'air abattu ; il s'en affligea et son cœur fut ému de compassion. Il lui dit : « Prenez cette médecine avec vous ; je vais mordre l'héritier présomptif, et, comme le venin sera très violent, personne ne pourra le guérir. Vous, ô sage, vous ferez savoir que vous avez cette médecine et, dès que vous aurez appliqué la médecine (à l'héritier présomptif), il se rétablira ». Le Bodhisattva resta silencieux et le serpent fit comme il l'avait dit. Quand l'héritier présomptif fut près de mourir, le roi rendit une ordonnance où il proclamait que celui qui pourrait le guérir, il l'associerait au gouvernement. Le Bodhisattva informa le souverain (qu'il possédait une médecine), et, dès qu'il l'eut appliquée, le malade se rétablit.

Le roi, tout joyeux, lui demanda d'où lui venait (cette médecine) et le prisonnier lui exposa tout ce qui s'était passé. Le roi, déconcerté, se fit à lui-même des reproches en disant : « J'ai été fort peu éclairé ». Il fit alors périr l'homme (qui autrefois avait été recueilli) dans l'eau et accorda une amnistie générale à tout le royaume. Il donna (au Bodhisattva) le titre de conseiller d'état. Le prenant par la main, il l'introduisit dans son palais, s'assit avec lui et lui dit : « O sage, quels livres avez-vous expliqués et quelle doctrine avez-vous embrassée pour avoir une bonté qui égale le soleil et la lune, une affection qui s'étend à tous les êtres ? » Il répondit : « J'ai expliqué les livres saints du Buddha et j'ai embrassé la doctrine du Buddha ». Le roi demanda : « Y a-t-il des principes essentiels du Buddha ? » Il répondit : « Il y en a ». Le Buddha a exposé les quatre impermanences<sup>1</sup> ;

1. Les dictionnaires numériques bouddhiques ne donnent pas l'expres-

pour ceux qui observent ce principe tous les maux prennent fin et de brillants bonheurs sont abondants ». Le roi dit : « C'est fort bien ; le Buddha dit qu'il n'y a pas de réalité des corps et je le crois. Mais, si on ne peut pas protéger son propre corps, combien moins encore pourra-t-on protéger le territoire d'un royaume ? Je m'afflige de ce que les rois mes prédécesseurs n'aient pas entendu parler de la sagesse sans supérieure, droite et vraie, de l'impermanence, de la souffrance et du vide, de la non-réalité des corps ». Le roi aussitôt vida ses trésors pour faire des libéralités aux pauvres gens ; il traita comme ses enfants les veufs, les veuves et les orphelins ; tout son royaume fut très heureux ; les hommes marchaient en riant. Levant les yeux vers le ciel, le roi dit : « Voici jusqu'à quel point est parvenue la transformation surnaturelle produite par le Bodhisattva ; les quatre régions de l'espace célèbrent la vertu et on est arrivé à une paix universelle ». — Le Buddha dit aux çramaṇas : (Celui qui en ce temps était) le Bodhisattva, c'est moi-même ; le roi, c'est Maitreya ; la tortue, c'est Ānanda ; le renard, c'est Çāriputra<sup>2</sup> ; le serpent, c'est Maudgalyāyana ; l'homme qui avait été balotté sur les eaux c'est Devadatta.

sion **四非常** ; il serait donc difficile de déterminer quelles sont exactement les quatre impermanences : en général, dans les textes où il est question de l'impermanence, on commence par affirmer celle du Ciel et de la Terre, puis celle du mont Sumeru, puis celle des devas, des hommes, des démons et des nāgas ; mais il est évident que plusieurs énumérations diverses sont possibles.

1. A partir d'ici, je suis le texte du *King lu yi siang* qui supprime un long exposé théologique dénué d'intérêt.

2. Çāriputra est ici désigné par la traduction chinoise de son nom sanscrit : **鶖鷺子** « le fils du héron. » Ce nom lui avait été donné parce que sa mère avait des yeux semblables à ceux d'un héron (Dict. *Fo kiao tseu tien*, p. 318 r<sup>o</sup>).

XVII<sup>1</sup>

Le Buddha dit au bhikṣus assemblés : Au temps des générations passées, il y avait un brahmane qui ne possédait aucune richesse et qui subvenait à sa vie en mendiant. Ce brahmane avait une femme qui n'avait enfanté aucun fils. Dans la maison se trouvait un *na-kiu-lo* (nakula) qui vint à mettre bas un petit. Alors, comme le brahmane n'avait pas de fils, il considéra ce petit du nakula comme son fils, et le petit du nakula à son tour regarda le brahmane comme son père. Lorsque le brahmane allait chez les personnes assemblées dans d'autres demeures, tantôt il obtenait du lait et du beurre, tantôt il obtenait des gâteaux et de la viande; il revenait chez lui en les rapportant et en faisant part au nakula. Cependant, plus tard, la femme du brahmane se trouva tout-à-coup enceinte; lorsque sa grossesse fut arrivée à terme, elle enfanta un fils; elle conçut alors cette pensée : « Ce nakula a mis bas un petit qui porte bonheur et c'est ce qui m'a permis d'avoir un enfant ».

Un jour, le brahmane voulut sortir pour aller mendier de la nourriture; il donna alors à sa femme un ordre en ces termes : « Si vous sortez, emportez avec vous l'enfant; ayez soin de ne pas le laisser en arrière ». Quand la femme du brahmane eut fini de donner à manger à l'enfant, elle se rendit dans une maison voisine afin d'emprunter un pilon pour décortiquer du grain. En ce moment, le petit enfant était tout imprégné de l'odeur du beurre; il y eut alors un serpent venimeux qui vint, attiré par cette odeur;

1. Extrait du *Mo-ho-seng-tche lu* (Trip. de Tôkyô, XV, fasc. 8, p. 16 r°), traduit en 416 ap. J.-C. par Bodhibhadra et *Fa-hien* (Bunyu Nanjio, *Catalogue*, n° 1119).

Pañcatantra (Benfey, t. II, p. 326-327. — *Ibid.*, p. 547-548, Benfey regrette que Julien n'ait pu retrouver le texte de ce conte après l'avoir entrevu dans une encyclopédie chinoise); — Kalilah arabe, trad. Attaï et Riabnine, p. 157. — Bibliographie par Lancereau (*Hitopadesa*, p. 366-369); Chauvin (*Bibliographie*, t. II, p. 100 et t. VIII, p. 66-67).

ouvrant sa gueule et crachant son venin, il voulait tuer le petit enfant. Le nakula conçut alors cette pensée : « Mon père est sorti et ma mère n'est pas là non plus. Pourquoi ce serpent venimeux veut-il tuer mon frère cadet ? »

Suivant le dicton : « Le serpent venimeux et le nakula, — le corbeau qui vole et le hibou chauve, — le çramaṇa et le brahmane, — la seconde mère et le fils du premier lit, — toujours se portent mutuellement haine et envie — et, pleins de venin, veulent se faire du mal l'un à l'autre. »

Alors le nakula tua aussitôt le serpent venimeux et le coupa en sept morceaux. Puis il conçut cette pensée : « J'ai maintenant tué le serpent et j'ai sauvé la vie à mon frère cadet ; si mon père et ma mère le savent, ils ne manqueront pas de me récompenser. » Il se barbouilla la gueule de sang et se tint devant la porte, voulant faire ainsi que son père et sa mère le vissent et fussent joyeux.

Or le brahmane revenait justement de dehors ; il aperçut de loin sa femme sortie de la maison ; il s'irrita aussitôt et dit : « Je l'avais avertie que, lorsqu'elle sortirait, elle devait emporter l'enfant ; pourquoi est-elle partie seule ? » Le père voulut franchir la porte, mais il vit le nakula dont la gueule était ensanglantée et il conçut alors cette pensée : « Tandis que nous, le mari et la femme, étions absents, ce nakula resté en arrière n'a-t-il pas tué et dévoré notre fils ? » Dans sa colère, il dit : « Nous n'avons nourri cet animal que pour qu'il nous fasse du mal. » S'avançant donc, il frappa de son bâton et tua le nakula. Quand il eut franchi la porte, il vit lui-même son fils qui, assis au milieu de la cour, suçait son doigt et jouait ; il aperçut en outre les sept tronçons du serpent sur le sol. Quand il eut vu cela, il eut un chagrin et un repentir profonds. Alors le brahmane se fit d'amers reproches (disant :) « Ce nakula avait au plus haut point des sentiments humains ; il a sauvé la vie de mon fils. Pour moi, je n'ai pas fait un examen attentif, et avec précipitation je l'ai tué ; cela est douloureux, cela est digne de compassion ». Aussitôt il tomba à terre évanoui.

Alors dans l'espace il y eut un deva qui prononça cette gâthâ : « Il faut faire un examen attentif; — gardez-vous d'agir avec précipitation dans un accès de colère; — quand la bienfaisante affection d'excellents amis se rompt, — et quand injustement on fait du mal à quelqu'un avec qui on était en bons rapports, — on est comparable au brahmane — qui tua ce nakula ».

### XVIII<sup>1</sup>

Autrefois, la fille d'un roi-dragon (nâgarâja) étant sortie pour se promener fut chargée de liens et battue par un gardien de bœufs. Le roi du royaume, étant sorti pour parcourir son territoire, aperçut cette fille, la délivra et lui permit de s'en aller. Le roi-dragon demanda à sa fille : « Pourquoi pleurez-vous ? » Sa fille lui dit : « Le roi du royaume m'a injustement battue ». Le roi-dragon dit : « Le roi est habituellement bon et doux; comment battrait-il les gens d'une manière déraisonnable ? » Le roi-dragon se changea, lorsque l'obscurité fut venue, en un serpent, et, (caché) sous le lit, écouta (ce que disait) le roi; le roi dit à sa femme : « J'ai vu dans ma promenade une petite fille qui était battue par un gardien de bœufs; je l'ai délivrée et je lui ai permis de s'en aller ».

Le lendemain, le roi-dragon sous la forme humaine vint se présenter au roi et lui dit : « Vous m'avez rendu un grand bienfait. J'avais permis à ma fille d'aller hier se promener; elle fut battue par un homme; mais elle a eu le bonheur que vous, ô roi, soyez venu la délivrer. Je suis un roi-dragon : ce que vous désirerez, vous l'obtiendrez ».

1. Extrait du *Kieou tsa pi yu king* (Trip. de Tôkyô, XIX, fasc. 7, p. 21 v°), traduit en 251 ap. J.-C. (Cf. p. 90, n° 2).

*Kharaputta jâtaka* (trad. par A. Gruenwedel, *Buddhistische Studien*, Berlin, 1897, p. 23-26. Ce jâtaka est représenté sur les terres cuites émaillées du temple de Pagan, qui fut construit en 1274), *Mille et une Nuits*, trad. Henning, t. I, p. 18-22. Voir la *Bibliographie* de Chauvin, t. V, p. 180.

Le roi dit : « Des objets précieux, j'en ai moi-même beaucoup. Je désire comprendre le langage de tous les animaux ». Le roi-dragon lui dit : « Il vous faut vous purifier pendant sept jours ; quand ces sept jours seront terminés, venez me parler. Mais prenez bien garde que personne ne le sache ».

Les choses étant ainsi, le roi était en train de manger avec sa femme lorsqu'il vit des papillons dont la femelle disait au mâle de lui prendre de la nourriture ; le mâle lui répondit que chacun devait en prendre pour soi ; la femelle répliqua que son ventre l'en empêchait. Le roi éclata de rire. Sa femme lui demanda : « O roi, pourquoi riez-vous ? » Le roi garda le silence. Une autre fois, le roi se trouvant assis avec sa femme, vit des papillons qui se rencontraient le long du mur, se disputaient et tombaient tous deux à terre en se battant. Le roi de nouveau éclata de rire. Sa femme lui dit : « Pour quelle cause riez-vous ? » Il en fut ainsi par trois fois, (le roi répondant toujours) : « Je ne vous le dirai pas ». Sa femme lui déclara (alors) : « O roi, si vous ne me le dites pas, je me tuerai ». Le roi lui répondit : « Attendez que j'aie été me promener et je reviendrai vous le dire ». Le roi alors sortit pour se promener.

Le roi-dragon produisit par transformation un troupeau de plusieurs centaines de moutons qui traversaient une rivière. Une brebis pleine cria au bélier : « Revenez me chercher ». Le bélier lui répondit : « Je ne saurais absolument pas vous faire traverser (la rivière) ». La brebis reprit : « Si vous ne me faites pas passer, je me tuerai. Ne voyez-vous pas le roi du royaume qui va mourir à cause de sa femme?<sup>1</sup> » Le bélier lui répondit : « Ce roi est un sot de mourir pour sa femme. Vous pouvez bien mourir ; sera-ce à dire que je n'aie plus de brebis ? » Le roi, l'ayant entendu, fit cette réflexion : « Tout roi que je suis d'un royaume entier, je n'atteins pas à la sagesse de ce bélier ». Lorsque

1. Il a été sous-entendu dans le récit que le roi devait périr s'il révélait à qui que ce fût son secret.

le roi fut de retour, sa femme lui dit : « Si vous ne m'expliquez pas (pourquoi vous avez ri), je me tuerai ». Le roi lui répliqua : « Libre à vous de vous tuer ; ce sera fort bien ; j'ai dans mon harem beaucoup d'épouses ; qu'ai-je besoin de vous » ?

Le maître dit : Bien sot est l'homme qui veut se tuer à cause d'une femme.

### XIX<sup>1</sup>

Autrefois il était un fils d'une famille de noble caste qui était fort beau ; il fit en or l'image d'une fille et dit à son père et à sa mère : « S'il y a une fille telle que celle-ci, je l'épouserai ». En ce temps, dans un autre royaume, il y avait une fille qui elle aussi était fort belle ; elle aussi fit en or l'image d'un homme et dit à son père et à sa mère : « S'il y a un homme tel que celui-ci, je l'épouserai ». Les parents chacun de leur côté apprirent ce qui en était, et alors, de loin, ils fiancèrent et unirent ces deux personnes pour qu'elles fussent mari et femme.

En ce temps, le roi du royaume, ayant pris un miroir pour se regarder, dit à ses ministres rassemblés : « Dans le monde y a-t-il un homme dont la figure vaille la mienne ? » On lui répondit : « Nous, vos sujets, avons entendu dire que dans tel royaume il y a un homme d'une beauté sans égale ». (Le roi) envoya alors un messager pour le quérir. Quand le messager fut arrivé, il dit (au jeune homme) : « Le roi désire vous voir parce que vous êtes un sage ».

1. Extrait du *Kieou tsa pi yu king* (Trip. de Tôkyô, XIX, fasc. 7, p. 20<sup>vo</sup>), traduit en 251 ap. J.-C. (Cf. p. 90, n° 2). *Mille et une Nuits* (trad. Henning, t. I, p. 11-13); Arioste, *Roland furieux*; La Fontaine, *Joconde*. — Voyez la *Bibliographie* de Chauvin, t. V, p. 188-190, et P. Rajna, *Le fonti dell' Orlando furioso*, Florence, 1904, in-8, p. 435-442; id. *Giornale della Società asiatica italiana*, t. XII, 173-196. — L'origine hindoue de ce conte n'avait pu jusqu'ici être établie avec certitude.

(Le jeune homme) alors prépara son char et se mit en route ; au bout d'un moment, il fit cette réflexion : « C'est à cause de mon intelligence que le roi est venu m'appeler ». Il retourna donc chez lui pour y prendre les enseignements essentiels de ses livres, mais il vit alors sa femme qui se livrait à la débauche avec un étranger. Tout déconcerté et plein d'émotion, il en conçut de l'irritation ; sa figure s'altéra, il prit une physionomie extraordinaire et devint de plus en plus laid ; le ministre (du roi), le voyant devenir un tel homme, pensa que les cahots du voyage avaient amaigri son visage et lui réserva alors une place dans l'écurie pour l'y installer commodément. Au milieu de la nuit, (le jeune homme) vit dans l'écurie l'épouse principale du roi qui était sortie pour s'unir à un palefrenier. Son cœur alors fut éclairé (et il se dit) : « Si l'épouse du roi agit ainsi, à combien plus forte raison ma femme (agira-t-elle de même)! » Ses soucis se dissipèrent et sa figure redevint comme auparavant.

Il eut alors une entrevue avec le roi et le roi lui demanda : « Pourquoi êtes-vous resté trois jours hors (du palais) ? » Il répondit : « Quand votre ministre est venu me chercher, j'ai oublié quelque objet ; j'ai rebroussé chemin et suis rentré chez moi afin de le prendre. J'ai vu alors ma femme qui se livrait à la débauche avec un étranger. Je me suis irrité, et, à cause de cela, j'ai eu de l'affliction et de la colère ; aussi ma figure s'est-elle altérée ; je suis resté dans l'écurie pendant trois jours ; hier, dans l'écurie, j'ai vu votre épouse principale, ô roi, qui venait pour s'unir secrètement à un palefrenier. Si votre femme en use ainsi, à combien plus forte raison les autres femmes ! Mes soucis se sont dissipés et ma figure est redevenue comme auparavant ». Le roi répondit : « Si ma femme elle-même est telle, à combien plus forte raison les autres femmes ordinaires ! » Ces deux hommes entrèrent alors ensemble dans la montagne ; ils se coupèrent la barbe et les cheveux et se firent çramaņas. Songeant qu'il n'est pas possible en compagnie des femmes de s'adonner aux occupations (saintes), ils firent des pro-

grès dans l'excellence sans jamais se ralentir, et obtinrent tous deux la sagesse de Pratyeka Buddha.

XX<sup>1</sup>

Autrefois il y avait une femme mariée qui disait constamment : « Je ne perds rien ». Son fils prit la bague de sa mère et, après avoir été la jeter dans l'eau, il alla demander à sa mère où était sa bague d'or. Sa mère lui dit : « Je ne perds rien ». Le surlendemain, sa mère invita à dîner Maudgalyâyana, Aniruddha et Mahākāçyapa ; il lui fallut alors se procurer du poisson et elle envoya un homme au marché pour acheter un poisson. Lorsque (l'homme) fut de retour, on prépara (le poisson) et dans son ventre on trouva la bague d'or. La mère dit à son fils : « Je ne perds rien ». Le fils, très joyeux, se rendit à l'endroit où se tenait le Buddha et lui demanda : « Pour quelle cause ma mère a-t-elle ce bonheur de ne jamais rien perdre ? » Le Buddha lui dit : « Autrefois il y avait un ascète (r̥ṣi) qui demeurait dans le nord ; lorsque l'obscurité et le froid furent arrivés et que ce fut l'hiver, tous les habitants passèrent au sud des montagnes ; il y avait alors une vieille mère solitaire qui était si pauvre qu'elle ne pouvait partir ; elle resta seule et garda en lieu sûr tous les ustensiles et les biens de cette foule d'hommes ; au printemps, les gens revinrent tous et la mère rendit chaque objet sans aucune exception à son propriétaire ; tous ces hommes furent satisfaits ». Le Buddha dit : « Celle qui en ce temps était la mère solitaire, c'est votre mère ; parce que, dans cette naissance antérieure, elle a protégé les objets qui appartenaient à une

1. Extrait du *Kieou tsa pi yu king* (Trip. de Tôkyô, XIX, fasc. p. 22 r°), traduit en 251 ap. J.-C. (Cf. p. 90, n° 2).

Cf. L'anneau de Polycrate, dans Hérodote, III, 40. — Bibliographie de R. Köhler, *Kleinere Schriften* t. II, Berlin, 1900, p. 209, note 1 ; Chauvin, *Bibliographie* t. V, p. 16-17, et les additions de H. Delahaye, *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles, 1905, p. 38.

multitude d'hommes, elle a obtenu ce bonheur de ne jamais rien perdre ».

## XXI<sup>1</sup>

Autrefois il y avait une femme qui allait se marier ; plusieurs femmes qui l'accompagnaient étaient avec elle sur une tour ; elles buvaient, mangeaient et s'amusaient entre elles. Une orange vint à tomber à terre ; ces femmes la regardant ensemble, dirent : « Celle d'entre nous qui osera descendre pour ramasser l'orange et la rapporter, nous lui donnerons toutes à boire et à manger ». La femme qui devait se marier descendit alors de la tour et vit un jeune homme qui avait pris l'orange et s'en allait. La femme lui demanda de la lui donner ; le jeune homme lui répondit : « Si, au moment où vous serez près de consommer le mariage, vous venez d'abord chez moi, je vous rendrai l'orange ; sinon, je ne vous la donnerai pas ». La femme y ayant consenti, le jeune homme lui donna donc l'orange. La femme put revenir en tenant (le fruit) et toutes les autres femmes lui offrirent à boire et à manger ; puis elles la conduisirent chez son époux. La femme dit à celui-ci : « J'ai fait un serment solennel (en vertu duquel) je désire aller d'abord voir un jeune homme ; au retour je deviendrai votre épouse. » Son mari alors la laissa aller. Quand elle fut sortie de la ville, elle rencontra un voleur ; elle s'adressa à lui en implorant sa pitié, disant : « J'ai fait un serment solennel dont je dois m'acquitter ». Le voleur la laissa aller. Plus loin, elle rencontra un démon qui dévorait les hommes ; la femme se prosterna la tête contre terre en le priant de la laisser s'acquitter de son serment ; le

1. Extrait du *Kieou tsa pi yu king* (Trip. de Tôkyô, XIX, fasc. 7, p. 22 r°), traduit en 291, ap. J.-C. (Cf. p. 90, n° 2).

Vetâla pañçaviṅçati, 10<sup>e</sup> histoire (voyez Kathâ sarit sâgara, trad. Tawney, vol. II, p. 278-280). — Bibliographie par Tawney (*loc. cit.*, p. 281, note) ; Chauvin (*Bibliographie*, t. VIII, p. 123-124).

démon la laissa aller. Elle arriva chez le jeune homme qui l'invita à entrer et à s'asseoir ; le jeune homme n'eut aucun rapport avec elle, mais il lui prépara à boire et à manger et la renvoya en lui donnant un gâteau d'or pour son usage particulier. — Le maître dit : Ainsi, le mari, le voleur, le démon et le jeune homme se conduisirent tous quatre d'une manière excellente ; cependant, il y a là matière à réflexion ; les uns disent que le mari fut le meilleur, car il devait tenir à garder sa femme ; d'autres disent que le voleur fut le meilleur, car il devait tenir aux richesses ; d'autres disent que le démon fut le meilleur, car il devait tenir à boire et à manger ; d'autres disent que le jeune homme fut le meilleur, car il se montra fort réservé.

XXII<sup>1</sup>

Autrefois il y avait un homme d'une des grandes castes qui tenait sa femme enfermée et ne laissait aucun homme la voir. Cette femme chargea un serviteur de faire un souterrain et elle eut des rapports avec un ciseleur d'argent. Le mari, par la suite, eut vent de la chose, mais sa femme lui dit : « De ma vie je n'ai rien commis de semblable ; ne prononcez pas des paroles inconsidérées ». Le mari répliqua : « Je vous mènerai à l'endroit où est l'arbre sacré<sup>2</sup> ». La femme dit que c'était fort bien et ils entrèrent dans la chambre du jeûne pour observer le jeûne pendant sept jours ; la femme dit secrètement au ciseleur d'argent : « Qu'allez-vous faire ? Feignez d'être insensé, et ayez les cheveux épars. Les gens que vous rencontrerez sur la place

1. Extrait du *Kieou tsa pi yu king* (Trip. de Tôkyô, XIX, fasc. 7, p. 22 r°), traduit en 251 ap. J.-C. (Cf. p. 90, n° 2).

Andhabhûta jâtaka (dans Cunningham, *The Stûpa of Bharhut*, p. 66); *Mille et un jours* (éd. du *Panthéon littéraire*, p. 652); *Tristan et Iseult*, etc. : — R. Basset, *Contes et légendes arabes*, n° xix, *Le serment éludé et rapprochements*, note 1 (*Revue des Traditions populaires* t. XII, 1897, p. 251).

2. Pour y subir l'ordalie.

du marché, emportez-les en les tenant dans vos bras ». Le mari, quand le jeûne fut terminé, fit alors sortir sa femme; celle-ci lui dit : « De ma vie je n'ai vu la place du marché; faites-moi passer par la place du marché ». Le ciseleur d'argent la saisit alors dans ses bras et la coucha sur le sol au lieu même où elle était; la femme cria à son mari : « Pourquoi laissez-vous un homme me prendre dans ses bras? » Le mari répondit : « C'est un fou ». Le mari et la femme arrivèrent ensemble à l'endroit où était le dieu. (La femme) dit en se prosternant la tête contre terre : « De ma vie je n'ai rien fait de mal; ce fou seul m'a tenue dans ses bras ». Ainsi la femme put sauver sa vie. Le mari confus garda le silence. Telle est la fourberie des femmes.

### XXIII<sup>1</sup>

Autrefois il y avait un mo-na 摩納 (mānava)<sup>2</sup> qui, dans une caverne d'une montagne étudiait le livre des kṣatriyas<sup>3</sup>. Un renard sauvage, qui demeurait auprès de lui, s'appliquait à l'écouter réciter ces livres; son cœur en ayant compris quelque partie, il conçut cette pensée : « Si j'ai compris les paroles de ce livre, cela suffit pour faire de moi le roi des animaux ». Quand il eut eu cette pensée, il se leva et partit; il rencontra un renard maigre et voulut aussitôt le tuer; l'autre lui dit : « Pourquoi me tuer? » Il lui répondit : « Je suis le roi des animaux; vous ne m'êtes pas soumis et c'est pourquoi je vous tue ». L'autre répliqua : « Je souhaite n'être point tué; je me mettrai à votre

1. Extrait du *Mi-cha-sai pou ho hi wou fen lu* (Trip. de Tôkyô, XVI, fasc. 1, p. 17 r°-17 v°), traduit en 423-424 ap. J.-C. (Bunjiu Nanjio, *Catalogue*, n° 1122).

Cf. Sabbaḍātha jātaka (Jātaka, II, 10, 1), représenté sur les bas-reliefs de Pagan (Gruenwedel, *Buddhistische Studien*, p. 23-26).

2. Ce mot désigne un jeune homme, un étudiant.

3. Il doit s'agir ici d'un rāja nīti cāstra ou Traité de politique royale.

suite ». Alors les deux renards continuèrent leur route de compagnie. (Le premier renard) rencontra encore un renard et voulut le tuer ; les questions et les réponses furent les mêmes que précédemment, et lui aussi déclara qu'il se mettait à sa suite. Par une série de (rencontres) semblables, (le premier renard) soumit tous les renards ; puis, au moyen de tous les renards, il soumit tous les éléphants ; en outre, au moyen de tous les éléphants il soumit tous les tigres ; en outre, au moyen de tous les tigres, il soumit tous les lions ; alors momentanément il put être le roi des animaux.

Quand il fut devenu roi, il eut encore cette pensée : « Maintenant que je suis le roi des animaux, il ne me faut pas prendre femme parmi les animaux ». Il monta donc sur un éléphant blanc, et, à la tête de toute la troupe des animaux qui formaient une multitude innombrable, il entoura de leurs rangs, qui se comptaient par plusieurs centaines de milliers, la ville de *Kia-yi* 迦夷 (Kâçi)<sup>1</sup>. Le roi (de cette ville) envoya un ambassadeur demander : « Vous, troupes de toutes sortes d'animaux, pourquoi agissez-vous ainsi ? » Le renard répondit : « Je suis le roi des animaux : il faut que j'épouse votre fille ; si vous me la donnez, c'est bien ; si vous ne me la donnez pas, j'anéantirai votre royaume ». (L'ambassadeur) revint déclarer cette réponse. Le roi assembla ses ministres et tint avec eux une délibération. A l'exception d'un seul ministre, tous dirent : « Il faut donner (la princesse) ; quelle en est la raison ? Ce qui fait la force du royaume, c'est qu'il se confie dans ses éléphants et dans ses chevaux. Nous avons des éléphants et des chevaux, mais eux ont des lions ; quand les éléphants et les chevaux sentiront l'odeur (des lions), ils seront saisis de terreur et se coucheront à terre. Au combat, nous serons certainement inférieurs et les animaux nous anéantiront. Faut-il, parce qu'on tient à une fille, causer la perte d'un royaume ? ».

1. Kâçi est le nom sacré de Bénarès.

Or un grand ministre qui était intelligent et faisait des combinaisons à longue échéance, dit au roi : « En observant l'antiquité et les temps modernes, je n'ai jamais appris ni vu que la fille d'un roi des hommes ait été donnée à un vil animal. Quoique je sois faible et peu intelligent, je veux tuer ce renard, et faire que tous les animaux se dispersent en s'en allant chacun de son côté ». Le roi lui demanda alors : « En quoi consiste votre projet ? » Le grand ministre répondit : « O roi, bornez-vous à envoyer un ambassadeur qui fixera la date (du combat), et qui, le jour de la bataille, devra d'avance exprimer à ce (roi des animaux) un désir, à savoir que les lions se battent d'abord et rugissent ensuite ; ce (roi des animaux) pensera que nous avons peur et il ne manquera pas d'ordonner aux lions de rugir d'abord et de se battre ensuite. Vous, ô roi, quand sera venu le jour de la bataille, vous devrez ordonner que, dans votre ville, tous soient obligés de se boucher les oreilles ».

Le roi suivit son avis ; il envoya un ambassadeur fixer la date (du combat) et en même temps exprimer le désir dont il a été parlé plus haut. Lorsque vint le jour de la bataille, il envoya encore une lettre pour réitérer cette demande. Puis il fit sortir son armée. Au moment où les armées allaient croiser le fer, le renard ordonna en effet aux lions de commencer par rugir. Quand le renard les entendit, son cœur se brisa en sept morceaux ; il tomba du haut de son éléphant et chut par terre. Alors toute la foule des animaux au même moment se dispersa.

Le Buddha, à propos de cette histoire, prononça des gâthâs en ces termes :

« Ce renard était d'une arrogance excessive ; — il voulait demander à prendre femme ; — il se rendit à la ville de *Kia-yi*, — et déclara qu'il était le roi des animaux. — Cet homme<sup>1</sup> lui aussi a une arrogance semblable ; — il commande à la foule de ses partisans ; — dans le royaume de Magadha, — il s'attribue le titre de roi de la Loi. »

1. On ne voit pas bien à quel homme il est fait ici allusion.

Il dit aux bhikṣus : En ce temps, le roi de *Kia-yi*, c'était moi-même ; le grand ministre intelligent, c'était Çāriputra ; le roi renard, c'était Devadatta.

XXIV<sup>1</sup>

Autrefois, dans l'Inde du Nord, il y avait un artisan qui travaillait le bois ; avec une grande ingéniosité, il fabriqua une femme en bois ; elle était d'une beauté sans égale ; avec ses vêtements, sa ceinture et ses magnifiques ornements elle n'était point différente d'une femme réelle ; elle allait, elle venait, elle pouvait aussi servir le vin et regarder les hôtes ; la parole seule lui manquait. En ce temps, dans l'Inde du Sud il y avait un peintre qui lui aussi était fort habile à peindre. L'artisan qui travaillait le bois, ayant entendu parler de lui, prépara un excellent banquet, puis il invita le peintre. Quand le peintre fut venu, l'autre chargea alors la femme en bois de servir le vin et d'offrir les mets et cela dura depuis le matin jusqu'à la nuit. Le peintre qui ne savait rien pensait que c'était une femme véritable ; ses désirs devinrent extrêmes et il pensait sans cesse à elle. En ce moment, comme le soleil avait disparu, l'artisan qui travaillait le bois se retira dans sa chambre à coucher ; mais il retint le peintre en le priant de rester ; il plaça cette femme en bois à côté de lui pour le servir et dit à son hôte : « Je vous laisse intentionnellement cette femme pour que vous puissiez passer la nuit avec elle ».

Quand le maître de la maison fut rentré chez lui, la

1. Extrait du *Tsa pi yu king* (Trip. de Tôkyô, XIX, fasc. 7, p. 2 r<sup>o</sup>), ouvrage dont les diverses recensions paraissent composées de morceaux traduits dès le commencement du v<sup>e</sup> siècle.

Comparez Schiefner, *Der Mechaniker und der Maler*, traduit du Kandjour (*Mélanges asiatiques*, vol. VII, p. 521-523) et *Tibetan Tales derived from indian sources*, trad. Ralston, Londres, 1882; p. 360 (où le mécanicien est un Yavana = Grec. Cf. Sylvain Lévi, *Quid de Græcis* ... Paris, 1890, p. 24).

femme en bois se tenait droite auprès de la lampe ; l'hôte l'appela, mais la femme ne vint pas ; l'hôte pensa que c'était parce que cette femme avait honte qu'elle ne venait pas ; il s'avança donc et la tira par la main ; il reconnut alors qu'elle était en bois. Plein de confusion, il réfléchit et se dit : « Le maître de la maison m'a trompé ; je vais me venger de lui. » Le peintre imagina donc un stratagème ; sur la muraille il peignit sa propre image, revêtu d'habits identiques à ceux de son propre corps, une corde lui serrant le cou et ayant tout l'air d'un homme mort par strangulation ; il représenta par la peinture des mouches posées sur sa bouche et des oiseaux la becquetant. Après qu'il eut fini il ferma la porte, et se cacha sous le lit.

Quand le jour fut venu, le maître de la maison sortit ; voyant que la porte n'était pas encore ouverte, il regarda à travers ; il ne vit que l'image sur le mur de son hôte pendu ; le maître de la maison, fort effrayé, pensa qu'il était réellement mort ; il enfonça aussitôt la porte et entra pour couper la corde avec un couteau. Le peintre sortit alors de dessous le lit et l'artisan qui travaillait le bois fut très confus. Le peintre lui dit : « Vous avez pu me tromper, mais moi aussi j'ai pu vous tromper ». L'hôte et le maître de la maison étant parvenus à leurs fins, aucun d'eux n'avait été humilié par l'autre ; ils se dirent l'un à l'autre : « En ce monde, les hommes se trompent mutuellement ; en quoi cela est-il différent de ce qui vient de se passer » ? Alors ces deux hommes reconnurent en vérité ce qu'est la tromperie ; chacun renonça à tout ce qu'il aimait pour sortir du monde et entrer en religion.

## XXV<sup>1</sup>

Autrefois il y avait deux hommes qui, à l'école de leur

1. Extrait du *Kieou tsa pi yu king* (Trip. de Tôkyô, XIX, fasc. 7, p. 21 r°), traduit en 251 ap. J.-C. (cf. p. 90, n. 2).

Le Kandjour tibétain incorpore cette anecdote dans la légende du

maître, étudiaient la sagesse ; tous deux s'en allèrent dans un royaume étranger. Sur la route, ils virent les traces d'un éléphant. L'un des hommes dit : « C'est là un éléphant femelle ; elle est grosse d'un petit du sexe féminin ; cet éléphant est borgne. Sur cet éléphant se trouve une femme qui est enceinte d'une fille ». L'autre dit : « Comment le savez-vous ? » Le premier répliqua : « Je le sais par la réflexion ; si vous ne me croyez pas, allons en avant et nous verrons de nos yeux (ce qui en est) ». Quand les deux hommes eurent rejoint l'éléphant, tout était conforme à ce qui avait été dit, et, plus tard, l'éléphant femelle et la femme enfantèrent toutes deux. Comme il en était ainsi, le second de ces deux hommes se dit : « L'autre et moi avons tous deux étudié auprès du même maître ; moi seul je n'ai pas vu les faits essentiels ».

Au retour, il dit à son maître : « Nous allions tous deux de compagnie ; cet homme en voyant les traces d'un éléphant a distingué que tels et tels étaient les faits essentiels et moi je ne puis comprendre. O maître, je désire que vous me donniez à nouveau une explication afin que je ne sois plus en confusion ». Le maître appela alors l'autre homme et lui demanda : « Par quel moyen avez-vous vu cela ? » Il répondit : « C'est par le moyen de ce que, ô maître, vous nous avez toujours enseigné. En regardant l'endroit où l'éléphant avait uriné, j'ai reconnu que c'était une femelle ; en observant que son pied droit s'enfonçait profondément dans le sol, j'ai reconnu qu'elle était grosse d'un petit du sexe femelle<sup>1</sup> ; en voyant que les herbes sur le côté droit du chemin n'avaient pas été touchées, j'ai reconnu qu'elle était

prince Jivaka, roi des médecins (voy. Schiefner, *Mélanges asiatiques* tirés du *Bull. de l'Ac. Imp. des Sc.*, vol. VIII, p. 498-500). — Cf. aussi Voltaire, *Zadig*. — Bibliographie de Chauvin, t. VII, p. 160-161.

1. Ce passage paraît être en contradiction avec le texte de l'Avadâna çataka où il est dit : « Du moment où il connaît l'entrée du foetus, il sait si ce sera un fils ou une fille ; si c'est un fils, il repose sur le côté droit, si c'est une fille, il repose sur le côté gauche. (Trad. Feer, *Ann. Musée Guimet*, t. XVIII, p. 5.)

borgne de l'œil droit. En regardant l'urine qui se trouvait à l'endroit où l'éléphant s'était arrêté, j'ai reconnu que c'était une femme (qui était sur son dos); en observant que le pied droit appuyait fortement sur la terre j'ai reconnu que (cette femme) était enceinte d'une fille. C'est par des raisonnements subtils que je suis arrivé à ces conclusions. » Le maître dit (à l'autre homme) : « Dans l'étude, il importe de conclure par la réflexion : par la subtilité, on comprend les choses ; si l'homme superficiel n'y parvient point, il n'y a point là faute de son maître ».

## XXVI'

Autrefois il y avait une ville appelée *Po-lo-nai* 波羅奈 (Vârâṇasî, Bénarès) et un royaume appelé *K'ie-che* 伽尸 (Kâçî)<sup>1</sup>. Dans un enclos désert se trouvaient cinq cents singes qui erraient de ci et de là dans la forêt ; ils arrivèrent sous un arbre *ni-kiu-lu* 尼俱律 (*nigrodha*) au pied duquel était un puits ; dans ce puits apparaissait le reflet de la lune. Quand le chef des singes vit ce reflet de la lune, il dit à ses compagnons : « Aujourd'hui la lune est morte et est tombée dans ce puits ; il nous faut unir nos efforts pour l'en sortir, afin d'empêcher que, dans le monde, il y ait une nuit perpétuelle et des ténèbres ». Tous ensemble tinrent une délibération et dirent : « Comment pourrions-nous la faire sortir ? » Le chef des singes leur dit alors : « Je connais un moyen pour la faire sortir ; je me cramponnerai à une branche de cet arbre ; vous vous cramponnez à ma queue ; en nous rattachant ainsi succes-

1. Extrait du *Mô ho seng tche lu* (Trip. de Tôkyô, XV, fasc. 8, p. 49 v<sup>o</sup>), traduit en 416 ap. J.-C. (cf. p. 123, n. 1).

Comparez, dans la version turke et la version arabe de Si Djoh'a l'anecdote de la Lune tirée du puits. Bibliographie par R. Basset (dans Mouliéras, *Les fourberies de Si Djeh'a*, p. 33).

2. Cf. p. 133, n. 1.

sivement les uns aux autres, nous pourrons alors retirer (la lune) ». Aussitôt les singes se conformèrent aux paroles de leur chef ; ils se cramponnèrent successivement l'un à l'autre, mais il s'en fallait encore d'un peu avant qu'ils n'atteignissent l'eau lorsque la branche de l'arbre, qui était faible, se rompit et tous les singes furent précipités dans l'eau du puits. Alors le dieu de l'arbre prononça cette gâthâ :

« Ces animaux grands et nombreux — dans leur stupidité se sont tous entraînés les uns les autres ; — ils ont attiré sur eux-mêmes des tourments ; — comment pourraient-ils secourir le monde ? »

#### XXVII<sup>1</sup>

Autrefois il y eut une femme qui enfanta une fille d'une beauté sans égale. Quand (cette fille) eut trois ans, le roi du royaume la prit pour la regarder et appela un religieux pour déterminer d'après son horoscope si elle pourrait ou non devenir plus tard son épouse principale. Le religieux lui dit : « Cette fille connaîtra un homme, et Votre Majesté ne viendra certainement qu'après lui ». (Le roi dit :) « Je la tiendrai prisonnière et bien cachée ». Il appela alors auprès de lui une grue (et lui demanda :) « Où est l'endroit où vous habitez ? » Elle répondit au roi : « Je réside sur un

1. Extrait du *Kieou tsa pi yu king* (Trip. de Tôkyô, XIX, fasc. 7 p. 21 r°), traduit en 251 ap. J.-C. (cf. p. 90, n. 2).

C'est la forme la plus ancienne du conte de Salomon et le griffon qu'on ne connaissait jusqu'ici qu'en arabe, en berbère, en turc et en persan. La version persane a été traduite tout récemment par Aug. Bricteux (*Histoire de la Simourgh*, Extrait du *Muséon*, vol. VI, n° 1, 1905) ; dans une note fort substantielle placée à la suite de cette publication, V. Chauvin indique que ce conte n'a pu être retrouvé tel quel dans l'Inde ; cependant le texte que nous donnons ici prouve que ce récit existait effectivement dans l'Inde avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. — Voyez aussi le compte-rendu que R. Basset a fait de la brochure de Bricteux (*Revue des traditions populaires*, 1905, p. 333-335).

arbre qui est à mi-côte d'une haute montagne; c'est un lieu par où ne peuvent passer ni les hommes ni les animaux. En bas est un tourbillon d'eau sur lequel les bateaux ne peuvent aller. » Le roi lui dit : « Je vous confie cette fille pour que vous l'éleviez ». Aussitôt elle la saisit et l'emporta. Chaque jour elle allait prendre de la nourriture chez le roi pour la donner à la fille. Après qu'il en eut été pendant longtemps ainsi, il y eut au sommet (de la montagne) un village qui fut emporté par les eaux; un arbre suivit, tantôt droit et tantôt incliné, le fil de l'eau et descendit le courant; or un jeune homme avait pu se cramponner à cet arbre et tomba dans le tourbillon d'eau sans pouvoir en sortir; arrivé à la fin du tourbillon, l'arbre sortit en bondissant et resta appuyé contre la montagne; le jeune homme put monter sur l'arbre de la grue et s'unit avec la fille; la fille alors le tint caché. (Cependant) la grue soulevait chaque jour la fille pour la peser, (pensant que,) si elle devenait lourde, ce serait preuve qu'elle était enceinte, tandis que si elle n'était point encore (enceinte), elle serait légère; la grue s'aperçut (ainsi) que la fille était devenue lourde; elle chercha de tous côtés et trouva le jeune homme; elle le prit et le chassa; puis elle alla raconter au roi ce qui s'était passé. Le roi dit : « Le religieux était habile à dresser les horoscopes ».

Le maître dit : Quand des personnes sont appariées pour des causes provenant de naissances antérieures, il n'y a aucune force qui puisse les maîtriser; dès que l'une d'elles rencontre celui à qui elle est appariée, alors leur union doit avoir lieu. Il en est aussi de même pour les animaux vivants de toute espèce.

## XXVIII<sup>1</sup>

Autrefois deux hommes étaient devenus amis; la femme

1. Extrait du *King lu yi siang* (Trip. de Tôkyô, XXXVI, fasc. 4, p. 62 v<sup>o</sup>), compilé en 516 ap. J.-C.; mais le *King lu yi siang* tire ce texte

de chacun d'eux se trouvant enceinte, ils se promirent par serment que si l'un des enfants à naître était un garçon et l'autre une fille, ils les marieraient l'un à l'autre. Ils se quittèrent, et, par la suite, un garçon naquit dans l'une des familles et une fille dans l'autre. Le père du garçon mourut prématurément; le jeune homme était devenu grand et ne s'était pas encore marié lorsque, en allant vendre divers objets, il arriva par hasard dans la maison de la jeune fille. Le père de celle-ci lui demanda d'où il venait, où il demeurait, quels étaient le nom de famille et les noms personnels de son père et de sa mère. Le jeune homme répondit point par point; en l'entendant, le père fut grandement surpris et lui dit : « Lorsque votre père était encore de ce monde, lui et moi nous avons échangé une promesse de mariage utérine; je vous ai constamment cherché, mais je ne savais pas où vous étiez; ma fille n'a point encore osé se marier ». Le jeune homme dit : « Je ne savais rien de tout cela ». Le père de la jeune fille ajouta : « Interrogez vos parents et vos proches<sup>1</sup> ».

A son retour, le jeune homme interrogea sa mère qui l'avait allaité et reconnut que la chose était vraie. Il se rendit (donc de nouveau) chez la jeune fille; sur la route il aperçut un filet d'eau qui entraînait dans un crâne sans jamais le remplir. Le jeune homme en fut effrayé. Poursuivant sa route il vit encore des fruits mûrs sur un arbre; il voulut les prendre pour les manger; les fruits se mirent à lui dire : « Prenez-moi! prenez-moi! » Le jeune homme eut grand' peur; il se mit à courir à toute vitesse et tomba par terre; avançant toujours, il arriva à la demeure de la jeune fille; la chienne vint à sa rencontre, se mit à deux genoux et lui lécha les pieds, mais les petits qui étaient dans le ventre de la chienne avancèrent en aboyant d'effroi et voulaient

du *Pi yu king* en 10 chapitres qui fut publié entre 326 et 342 ap. J.-C. (cf. p. 87, n. 1).

1. Le début de ce conte rappelle celui de *Chems eddin et Nour eddin* dans les *Mille et Une Nuits* (trad. Henning, t. I, p. 165).

le mordre<sup>1</sup>; alors de nouveau il tomba à terre et ne reprit ses sens qu'au bout d'un long temps.

Le père de la jeune fille étant venu au-devant de lui hors de la maison, il lui exposa tout ce qui s'était passé; le père trouva cela fort extraordinaire et rentra pour le raconter à sa fille. La jeune fille répondit à son père : « Avoir vu sur la route un filet d'eau qui coule dans un crâne sans jamais le remplir, cela signifie que, dans les générations à venir, on rassemblera tout ce qu'il y a dans le monde de richesses et de bijoux pour le donner à un homme sans parvenir à le satisfaire. Qu'on ait vu sur un arbre des fruits qui étaient mûrs, qu'on ait voulu les prendre pour les manger, mais que les fruits aient dit alors : « Prenez-moi ! Prenez-moi ! » cela signifie que l'homme qui apparaîtra dans les générations à venir voudra demander la fille aînée, mais la fille cadette lui dira : « Pourquoi ne me recherchez-vous pas ? Pourquoi ne me recherchez-vous pas ? » Que la chienne soit venue à la rencontre (du jeune homme), qu'elle se soit mise à genoux et qu'elle lui ait léché les deux pieds, mais que les petits qui étaient dans le ventre de la chienne aient aboyé d'effroi et aient avancé pour le mordre, cela signifie que lorsque l'homme qui apparaîtra dans les générations à venir parlera aux autres, sa bouche sera comme onctueuse, mais son cœur sera semblable à un poinçon et à un couteau; à l'extérieur il paraîtra satisfait des autres, mais à l'intérieur il formera contre eux de mauvais desseins. Toutes ces choses se passeront dans les générations à venir et ne sont point d'aujourd'hui ». Alors on maria la jeune fille au jeune homme, conformément au projet qui avait été fait primitivement.

1. L'allégorie des petits chiens qui aboient dans le ventre de leur mère se retrouve dans la version persane du conte de Salomon et le griffon (cf. Bricteux, *Histoire de la Simourgh*, p. 11 et p. 14), et dans un conte berbère. R. Basset (*Rev. des traditions populaires*, 1905, p. 334) l'a signalé aussi chez Guillaume de Malmesbury et en a rapproché une légende du pseudo El Khaouarezmi.

XXIX<sup>1</sup>

Autrefois il y avait un homme pauvre qui faisait des offrandes à un religieux; au bout d'un an, celui-ci s'en alla en donnant à son hôte une jarre de cuivre et en lui disant : « Cette jarre est magique; si on en frappe le goulot, on obtient tout ce qu'on demande; mais gardez-vous d'inviter chez vous le roi du pays ». Après que (le religieux) l'eut quitté, (notre homme) se mit à frapper sa jarre et devint bientôt extrêmement riche; oubliant la recommandation du religieux, il invita le roi à venir chez lui; le roi lui demanda la cause de sa richesse et il répondit en racontant la vérité. Le roi aussitôt lui enleva de force sa jarre et il redevint d'une extrême pauvreté. Il se souvint alors du religieux et, allant à sa recherche dans les quatre directions de l'espace, l'aperçut; il lui exposa ce qui s'était passé; le religieux lui dit : « Il vous faut absolument cette jarre; je vous donne un vase qui est rempli de bâtons et de pierres; apportez-le à la porte du roi et réclamez la jarre ». (Notre homme) se rendit tout droit à la porte du roi et se mit à réclamer sa jarre à grands cris; le roi, l'entendant, fut très irrité et envoya quelques dizaines d'hommes pour se saisir de lui; mais il ouvrit (le vase) et en fit sortir bâtons et pierres qui, volant comme le vent, allèrent de çà et de là dans l'espace; les corps des envoyés du roi furent atteints par ces bâtons et par ces pierres qui leur brisèrent le crâne. Le roi envoya encore mille hommes

1. Extrait du *King lu yi siang* (Trip. de Tôkyô, XXXVI, fasc. 4, p. 63<sup>rs</sup>; cf. p. 87, n.1) qui lui-même tire ce texte du *Tsa pi yu king*; mais il est difficile de déterminer exactement quel ouvrage désigne ici ce titre qui a été appliqué à plusieurs recensions différentes. — Voir la bibliographie de ce conte dans Cosquin : *Contes populaires de Lorraine*, p. 52-59 et R. Basset, *Nouveaux contes populaires berbères*, p. 290-300. Les deux formes (n° XXIX et XXX) sous lesquelles nous le trouvons dans la version chinoise du *Tripitaka* sont jusqu'ici les plus anciennes qui soient connues.

qui furent écrasés avec une violence prompte comme le vent ; leurs cadavres obstruaient la porte. Saisi de terreur, le roi demanda à rendre la jarre. Quand notre homme eut retrouvé sa jarre, il devint de nouveau fort riche ; il accomplit une infinité d'actions méritoires, et, après sa mort, il obtint de naître dans la condition de deva.

### XXX<sup>1</sup>

Un homme et sa femme n'avaient pas de fils ; ils offrirent des sacrifices au dieu du ciel en demandant une postérité. Le dieu la leur promit. (La femme) devint donc enceinte et elle accoucha de quatre objets ; le premier était un boisseau en *tchan-t'an* (candana, santal) rempli de riz ; le second était une jarre pleine d'ambrosie ; le troisième était un sac de bijoux ; le quatrième était un bâton magique à sept nœuds. Ces gens dirent en soupirant : « Nous avons demandé un fils et voici que nous mettons au monde ces autres objets. » Ils allèrent auprès du dieu pour lui demander de nouveau ce qu'ils désiraient. Le dieu leur dit : « Pour désirer un fils, quel avantage y voyez-vous ? » Ils répondirent : « Un fils subviendrait à nos besoins. » Le dieu répliqua : « Maintenant ce boisseau de riz est inépuisable ; cette jarre d'ambrosie et de miel ne diminuera pas quand vous mangerez (ce qu'elle contient) et en outre elle enlèvera toutes les maladies ; le sac plein de bijoux ne se dégonflera jamais ; le bâton magique à sept nœuds vous protégera contre les méchants. Comment un fils aurait-il pu faire tout cela ? » Ces gens furent très contents ; rentrés chez eux ils mirent (ces objets) à l'essai et tout se passa vraiment comme on le leur avait

1. Variante du précédent. — Extrait du *King lu yi siang* (Trip. de Tôkyô, XXXVI, fasc. 4, p. 67 v<sup>o</sup>), compilé en 516 ap. J.-C. ; mais le *King lu yi siang* puise ici dans le *Pi yu king* en 10 chapitres qui fut publié entre 326 et 342 ap. J.-C. (cf. p. 87, n<sup>o</sup> 1).

dit : ils obtinrent donc des richesses incalculables. Le roi du pays en fut informé et envoya aussitôt une troupe de soldats pour les dépouiller par la force; mais l'homme prit en main le bâton qui, volant en tout sens, frappa les ennemis et les brisa en morceaux; toute cette forte bande se retira en désordre. Nos gens furent tout joyeux et n'eurent plus dès lors d'ennuis.

N. B. — En terminant cette publication, je remercie M. René Basset qui a bien voulu revoir toutes les épreuves et ajouter à mes notes plusieurs indications précieuses.